

# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## CARROYAGE

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 16 Décembre 2022\*

\* Pour plus d'informations, se référer au tableau des procédures d'évolution



Échelle 1/5000

Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

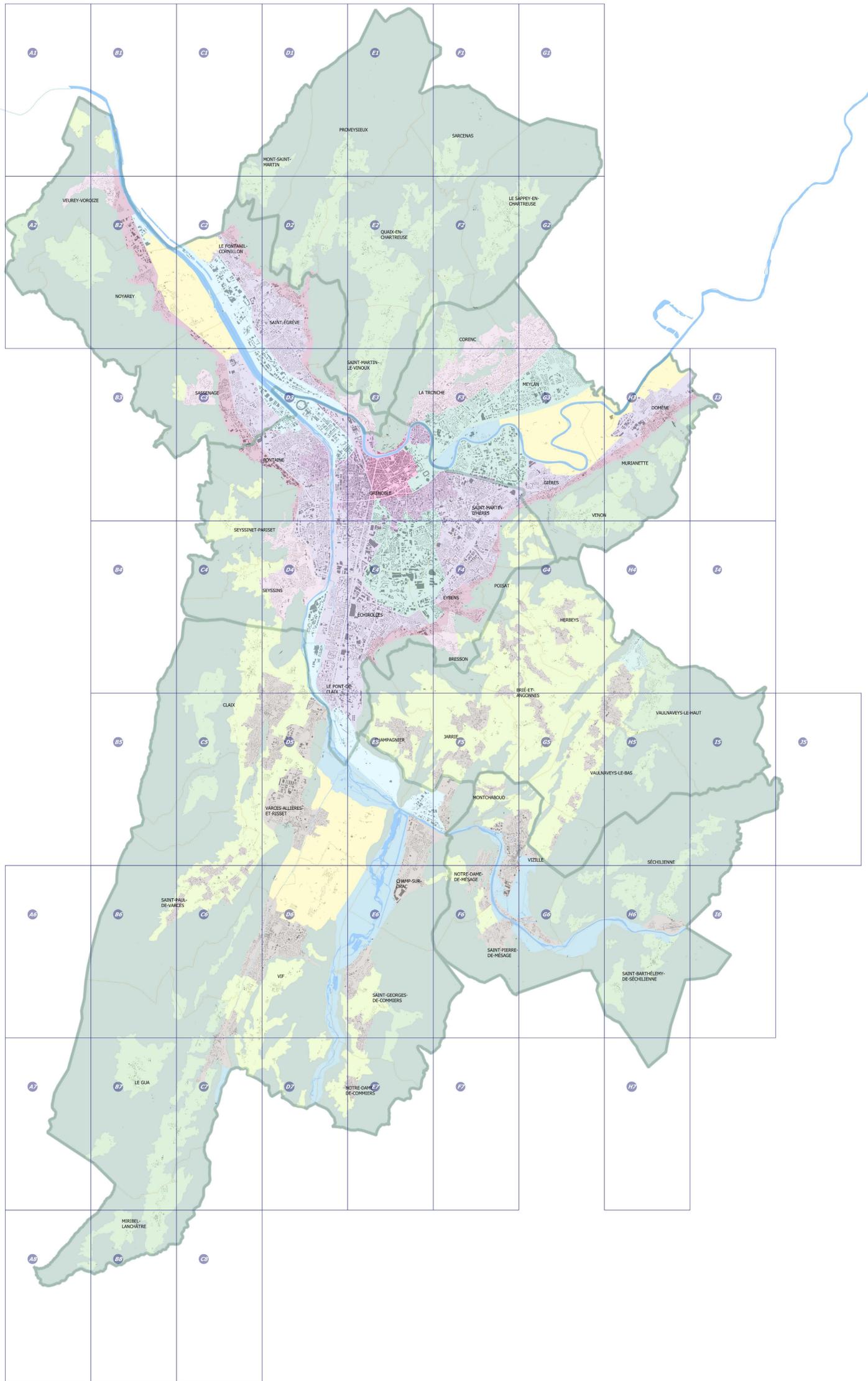
- ☐ Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- ☐ COMMUNALE
- ☐ PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°A1

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*  
\* Pour plus d'information, se référer au tableau des procédures d'évolution

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

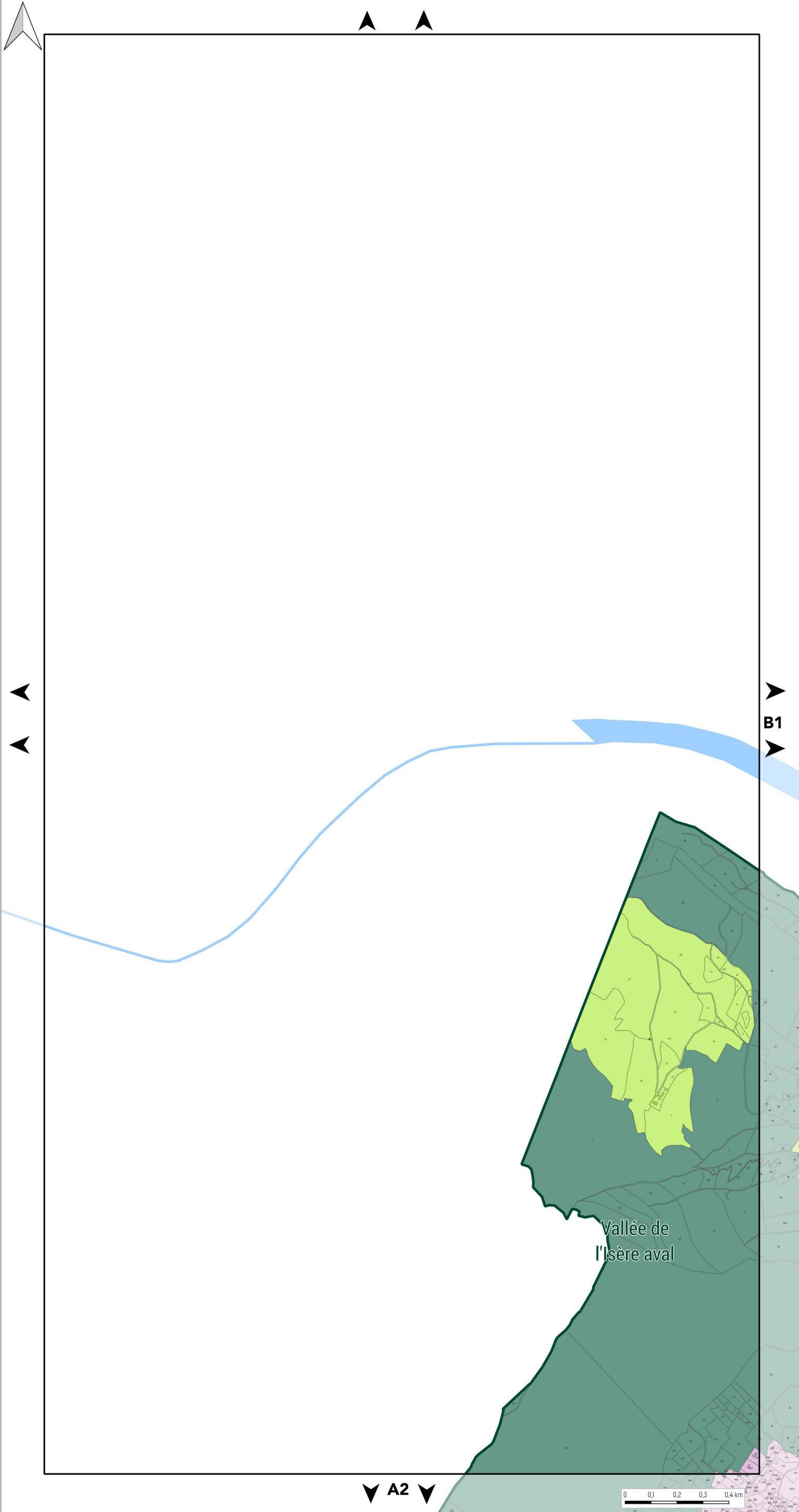
Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°B1

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 10 Décembre 2022\*  
\* Pour plus d'information, se référer au tableau des procédures d'évolution

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

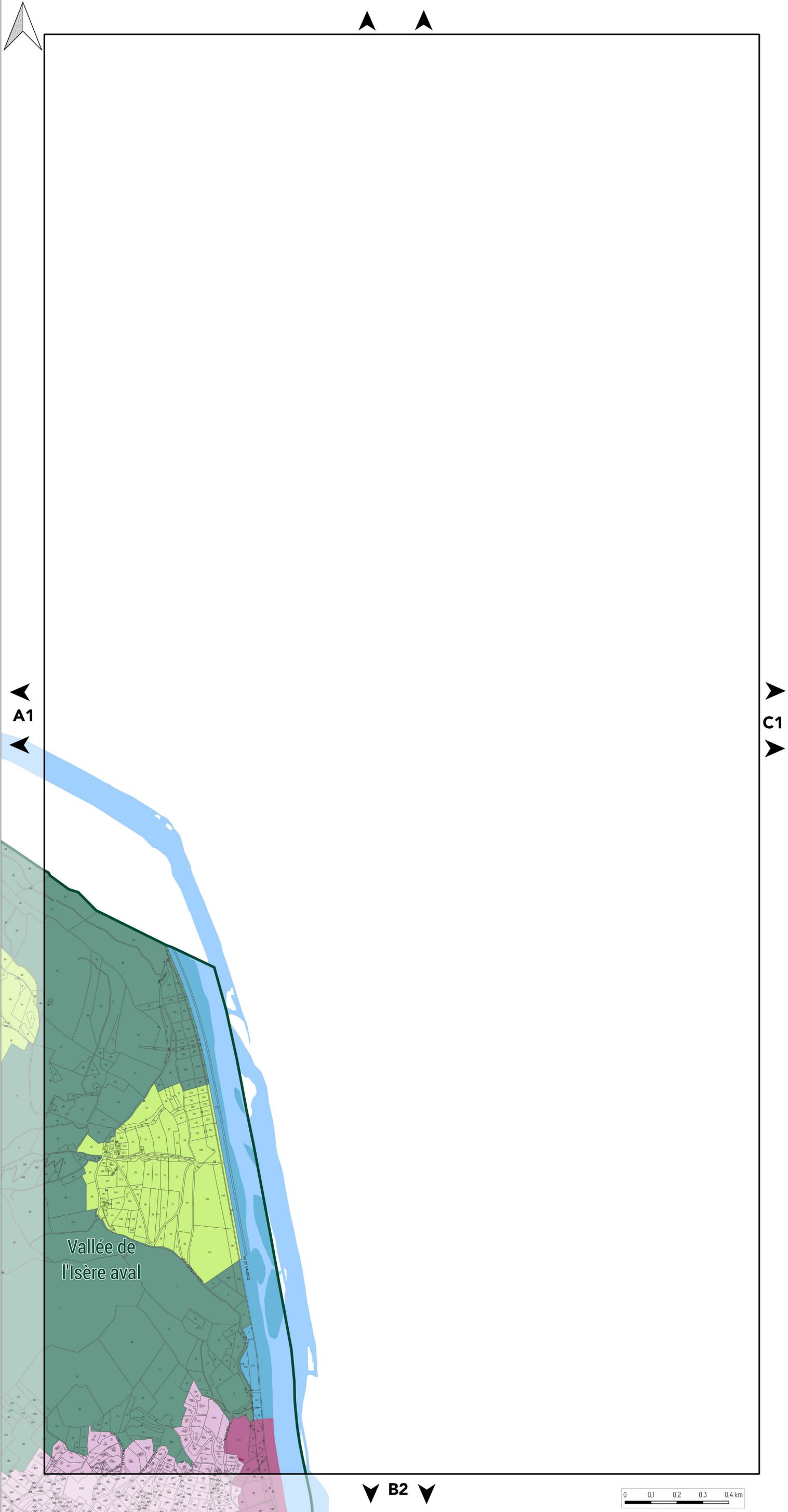
Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°C1

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 10 Décembre 2022\*  
\* Pour plus d'information, se référer au tableau des procédures d'évolution

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

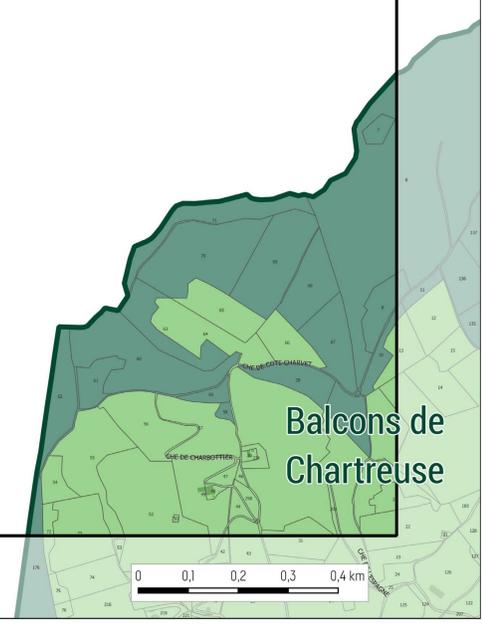
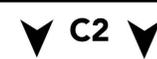
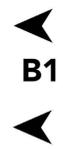
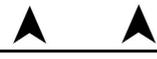
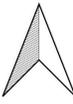
Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°D1

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*  
\* Pour plus d'information, se référer au tableau des procédures d'évolution

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

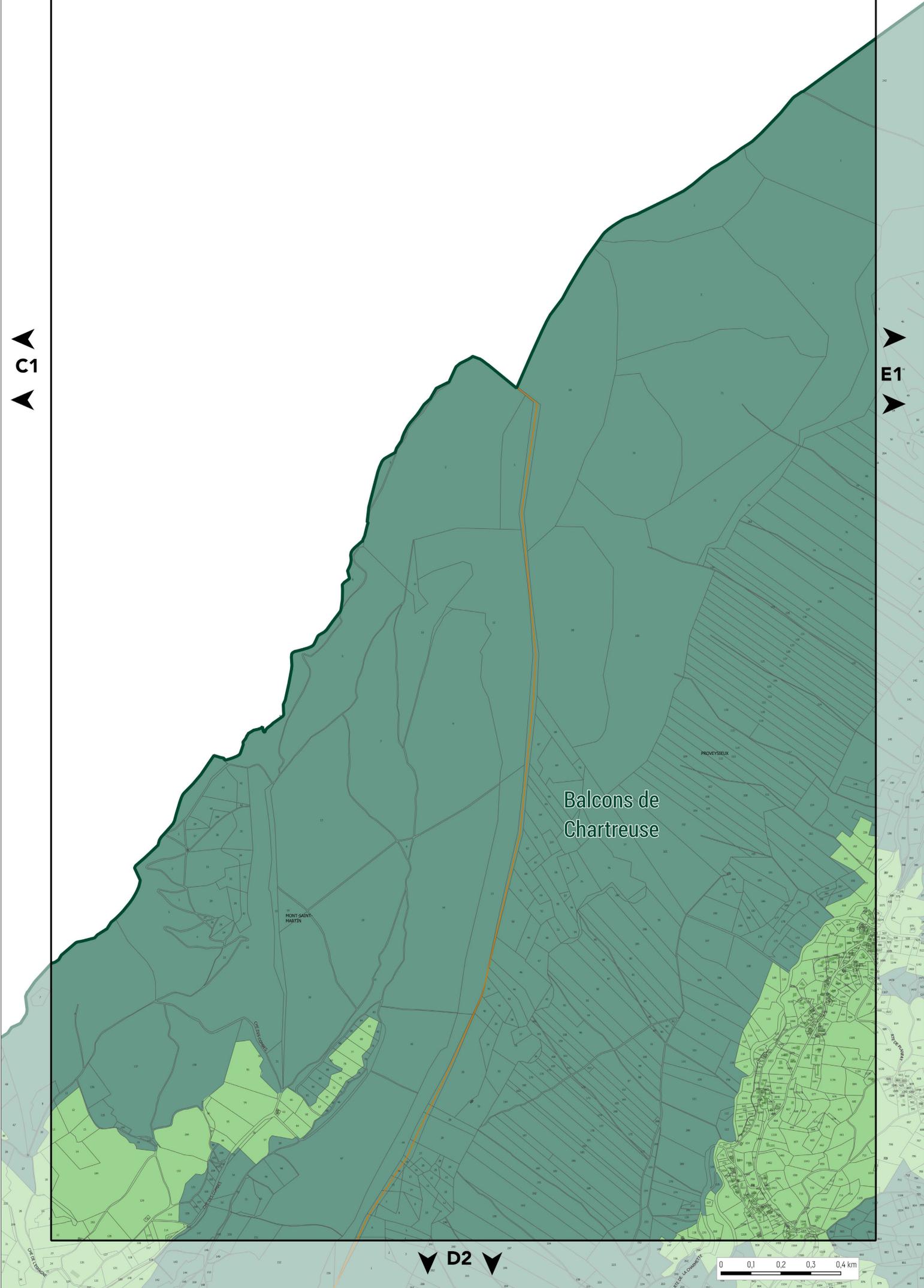
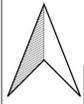
Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°E1

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*  
\* Pour plus d'information, se référer au tableau des procédures d'évolution

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

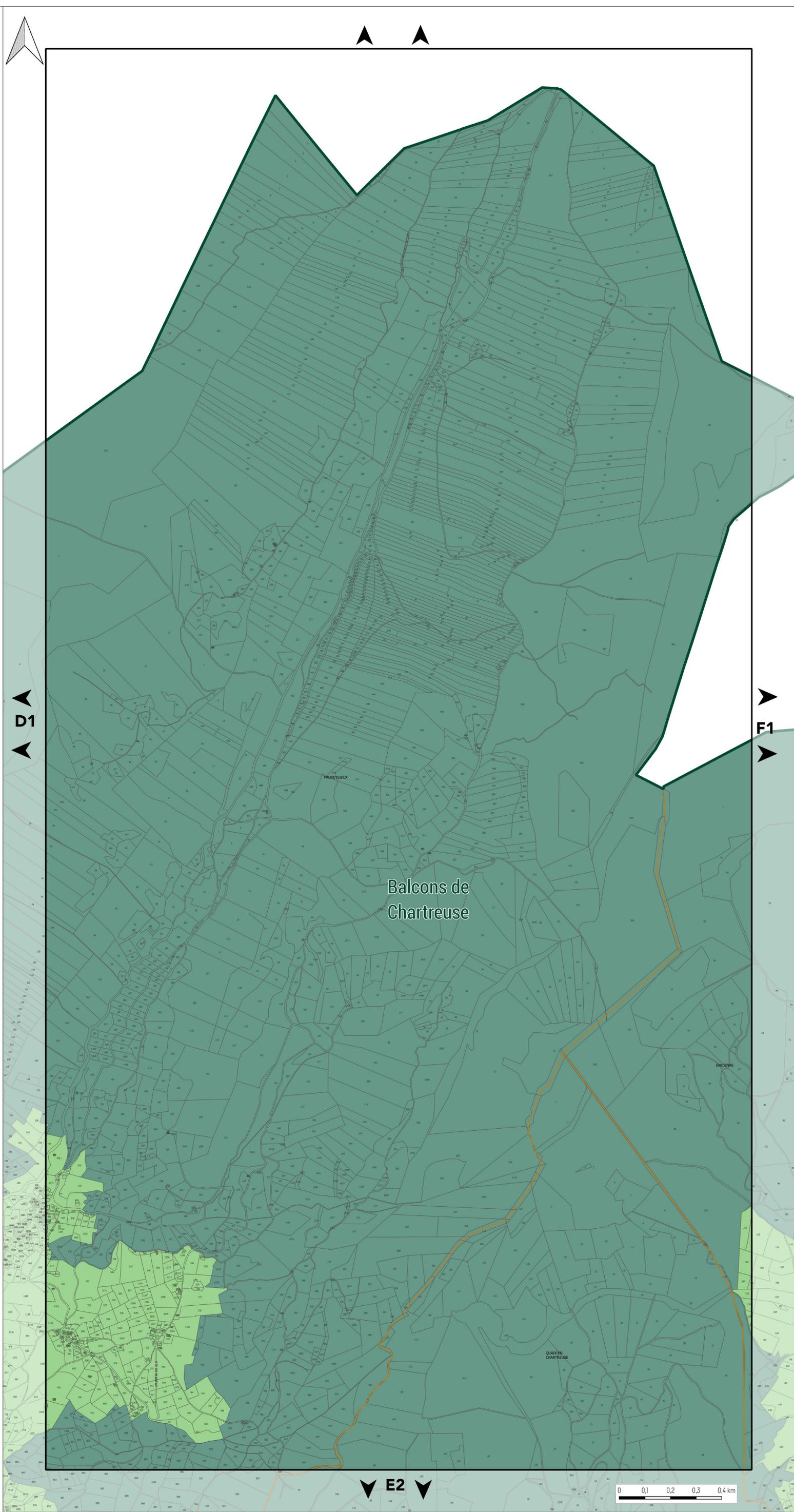
Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°F1

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

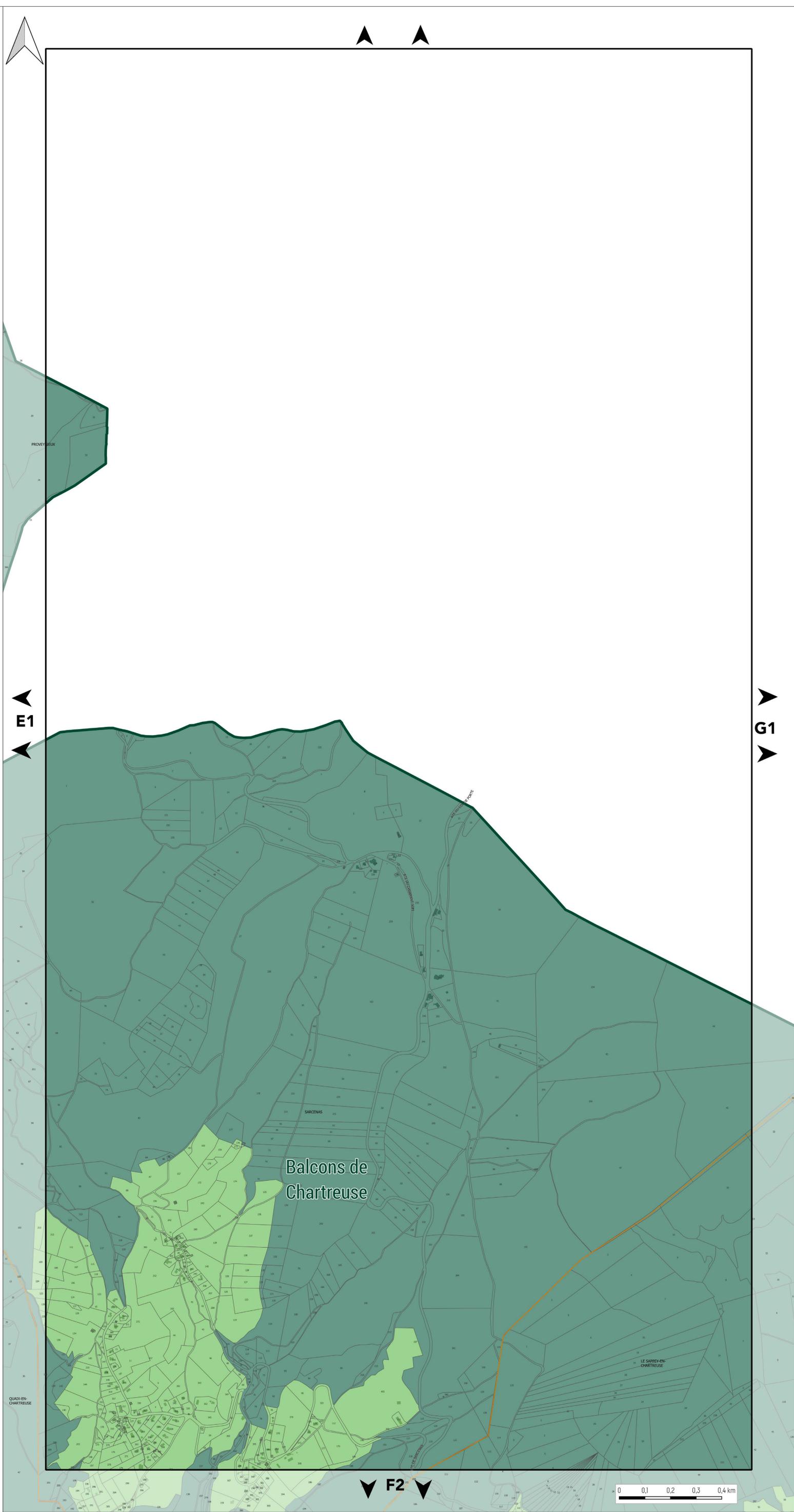
Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°G1

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 10 Décembre 2022\*

\* Pour plus d'information, se référer au tableau des procédures d'évolution

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

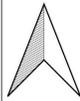
Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

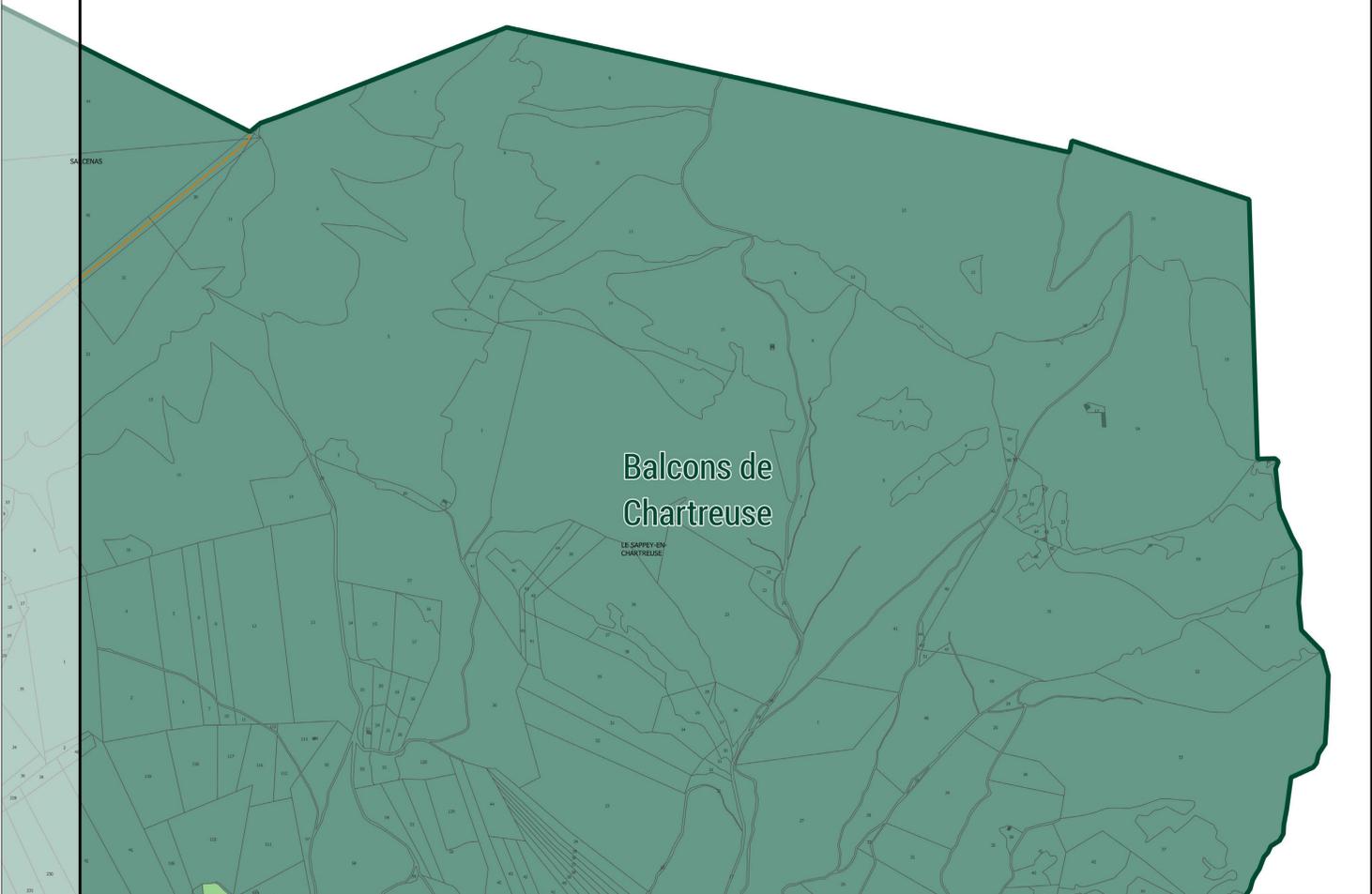
- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU



F1



G2





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°A2

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 10 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

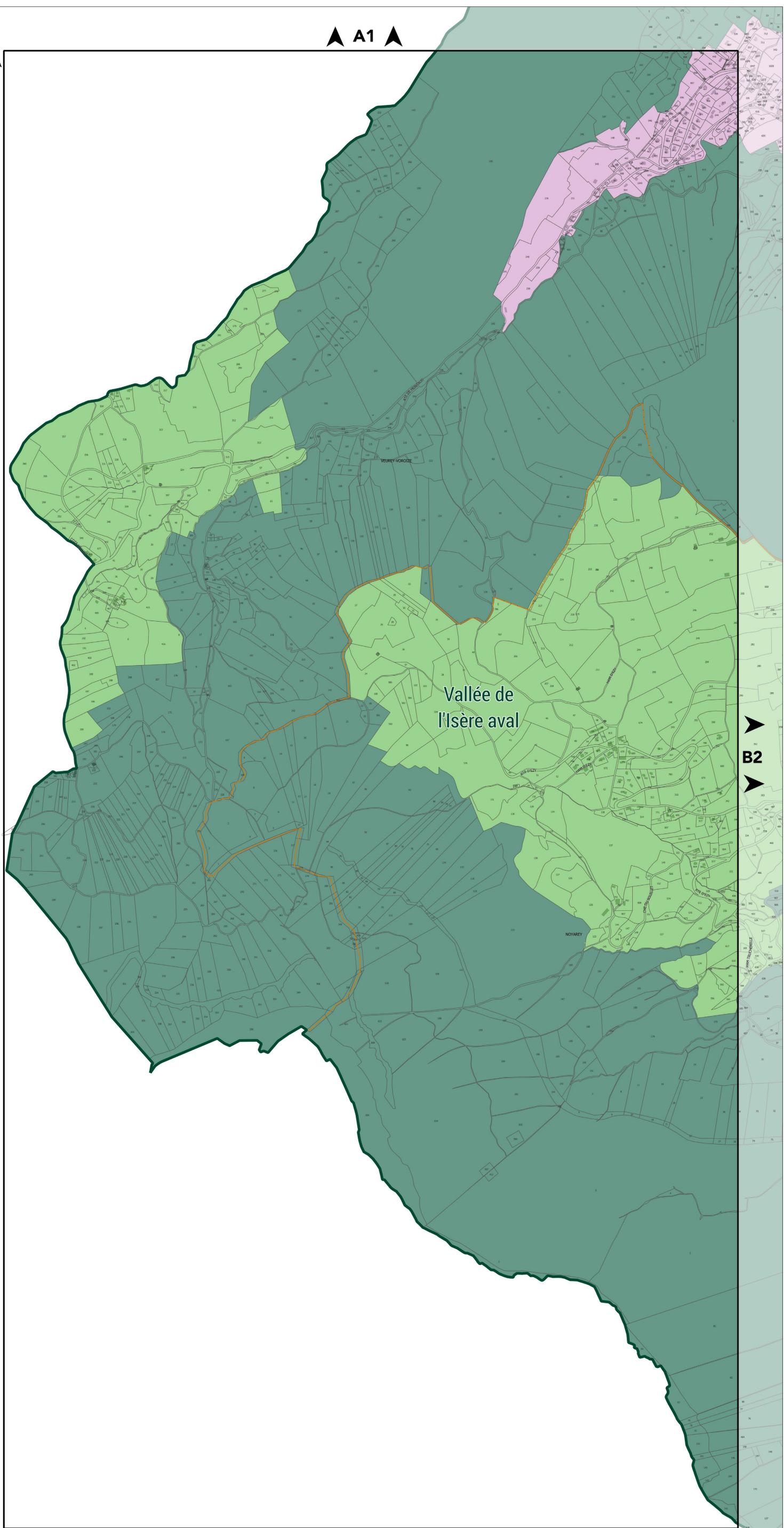
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°B2

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

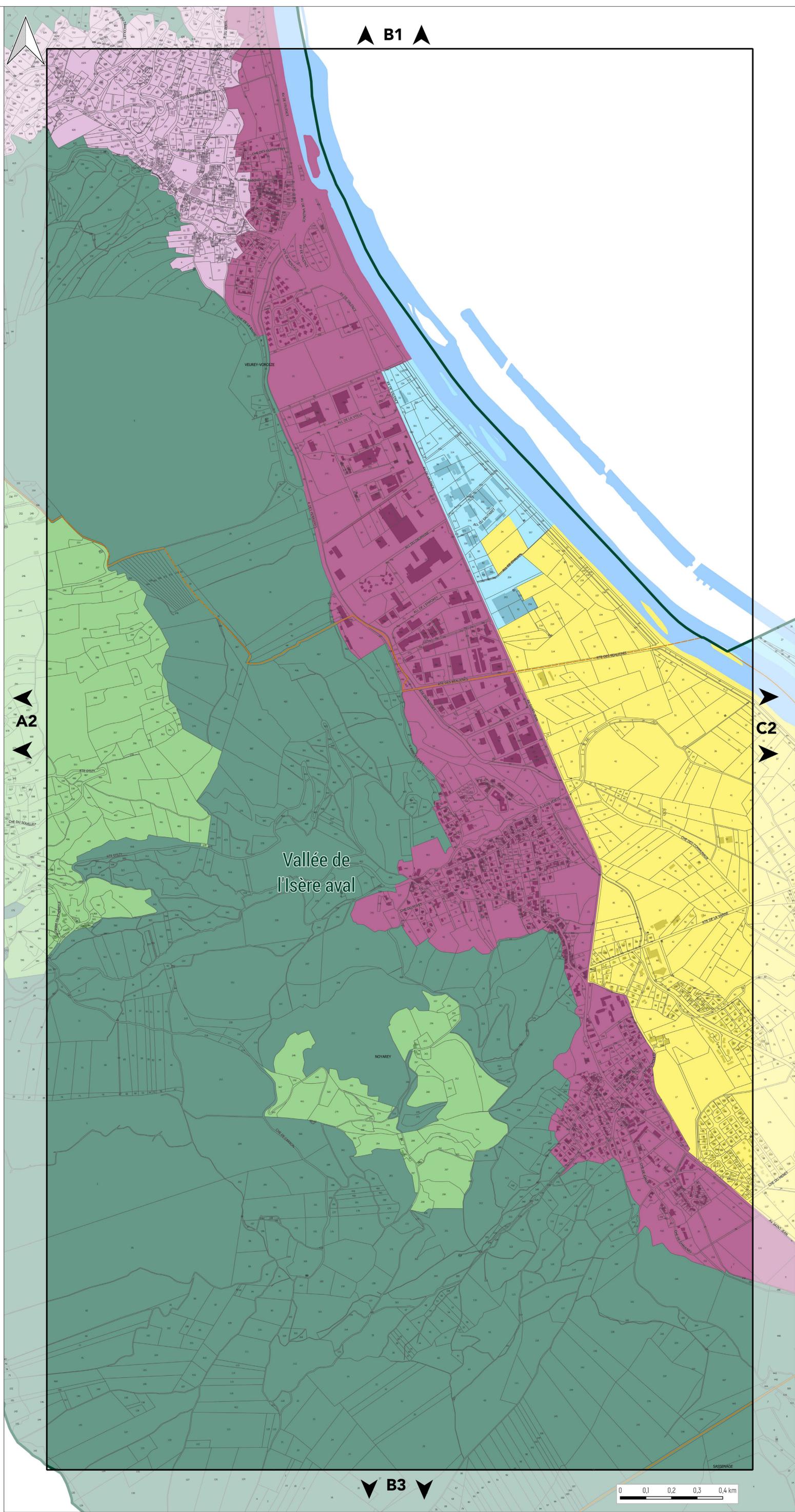
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU



B1

A2

C2

B3

0 0,1 0,2 0,3 0,4 km



# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°C2

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 10 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

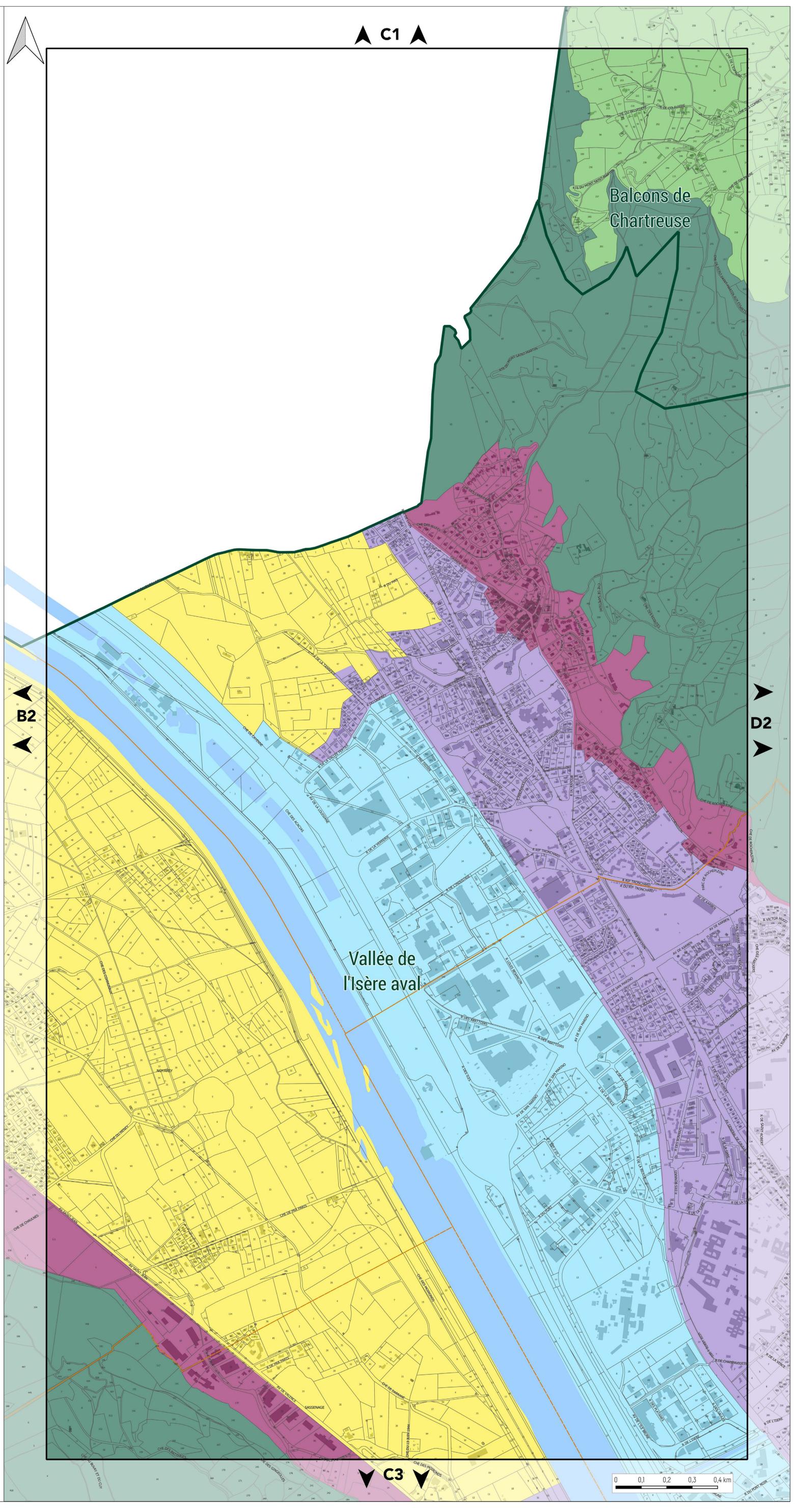
Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°D2

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

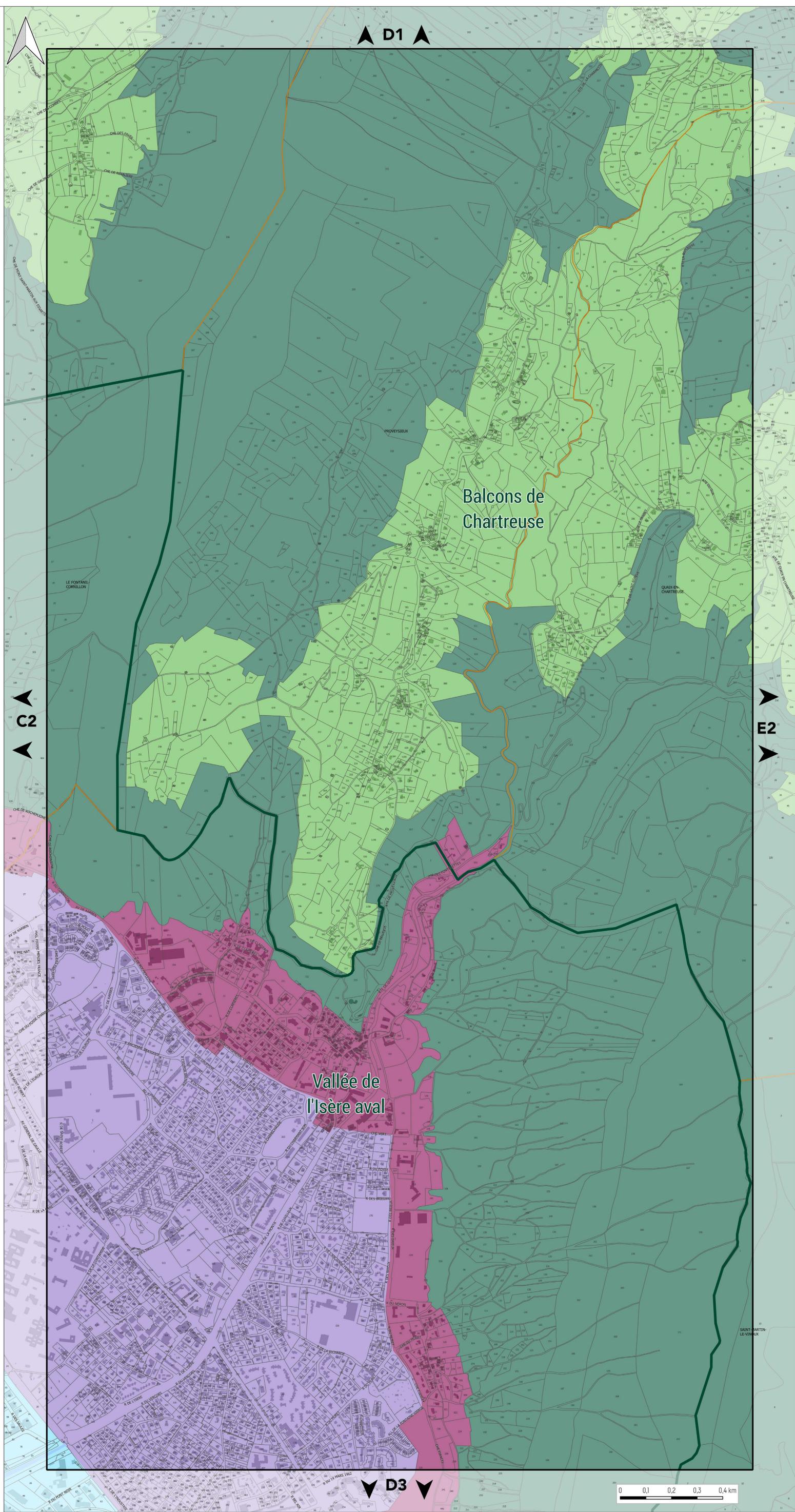
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°E2

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 10 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

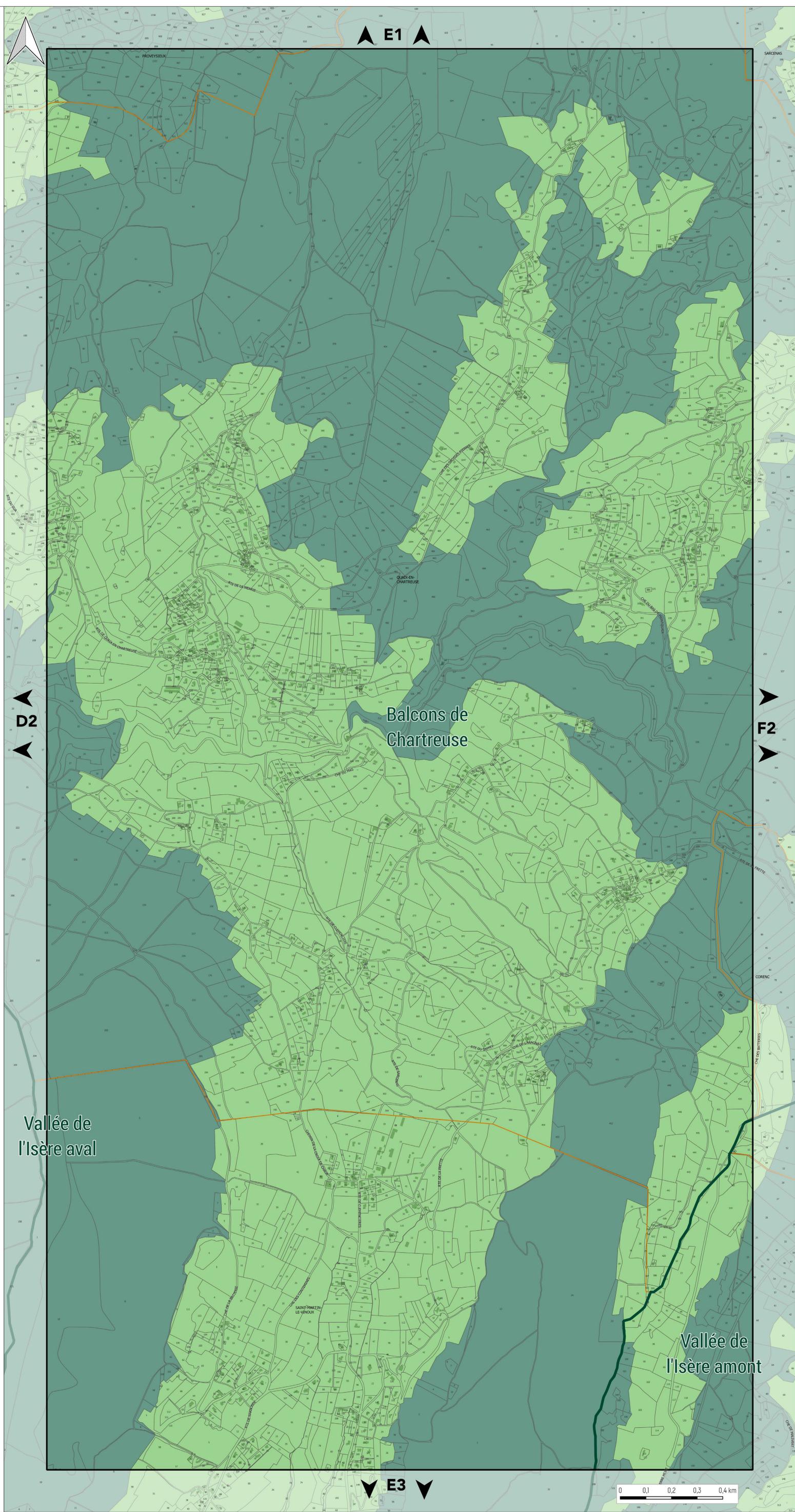
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°F2

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

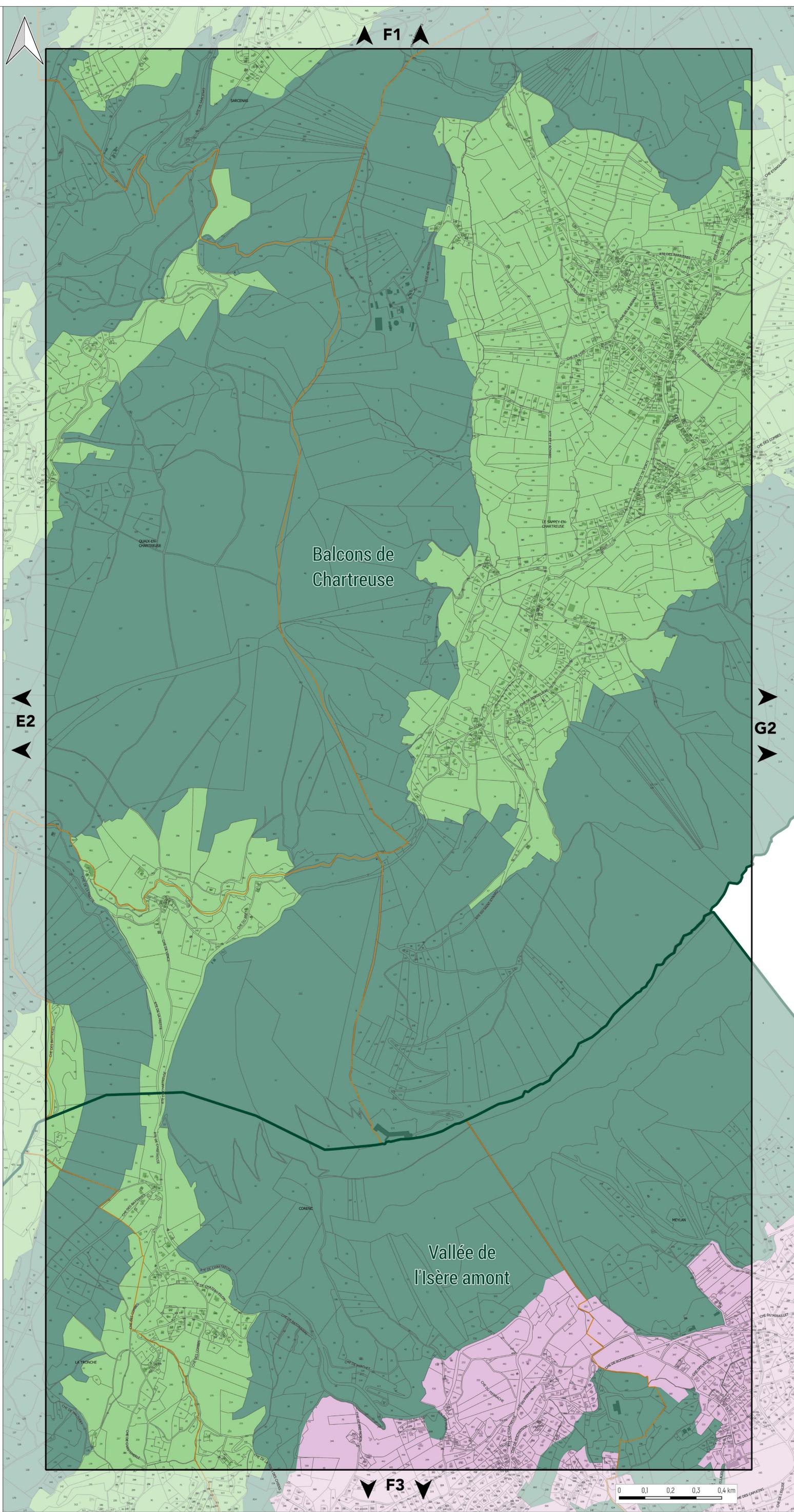
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°G2

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 10 Décembre 2022\*  
\* Pour plus d'information, se référer au tableau des procédures d'évolution

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU







# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°C3

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

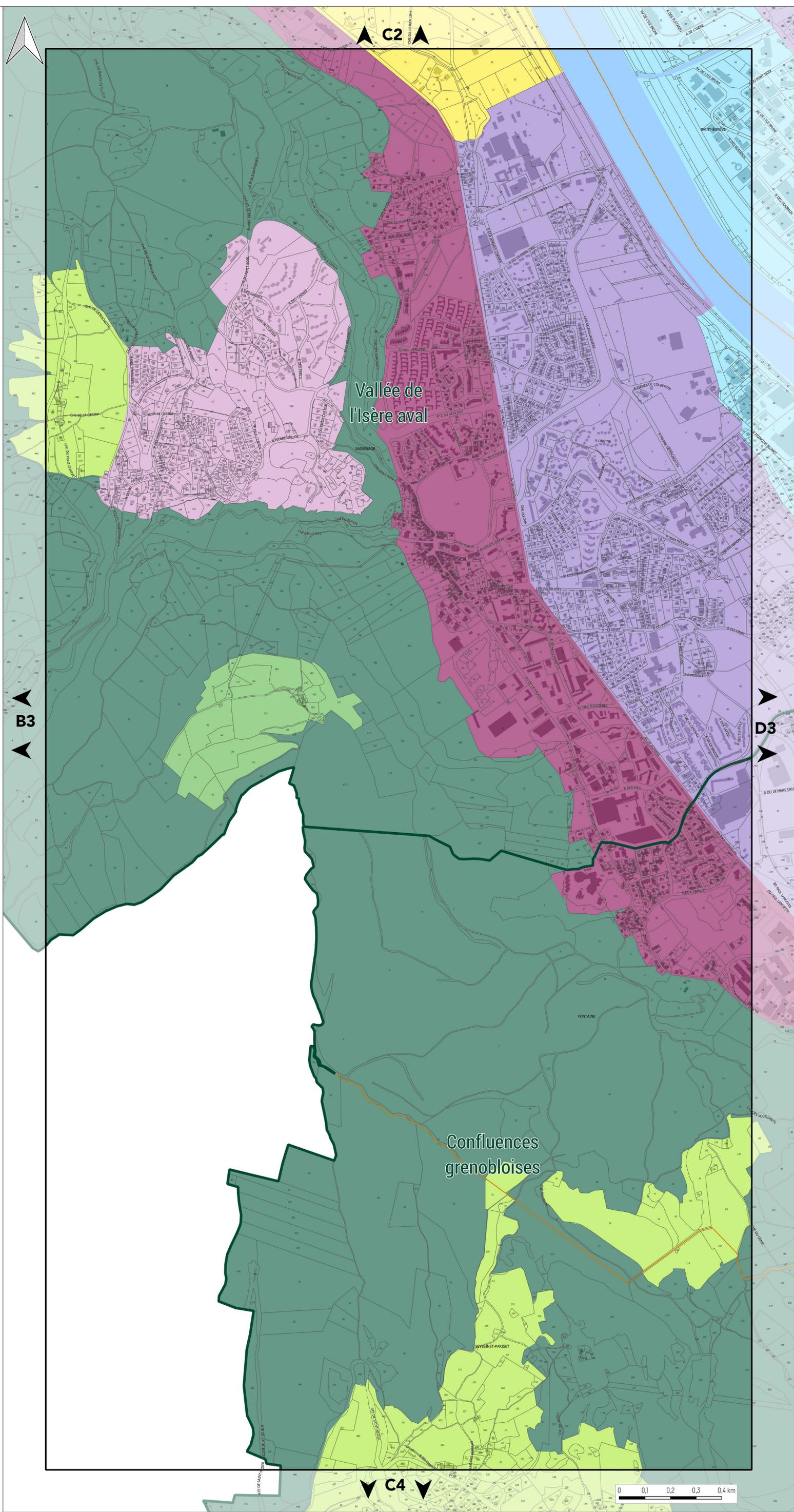
- Balcons de Charteuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°D3

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

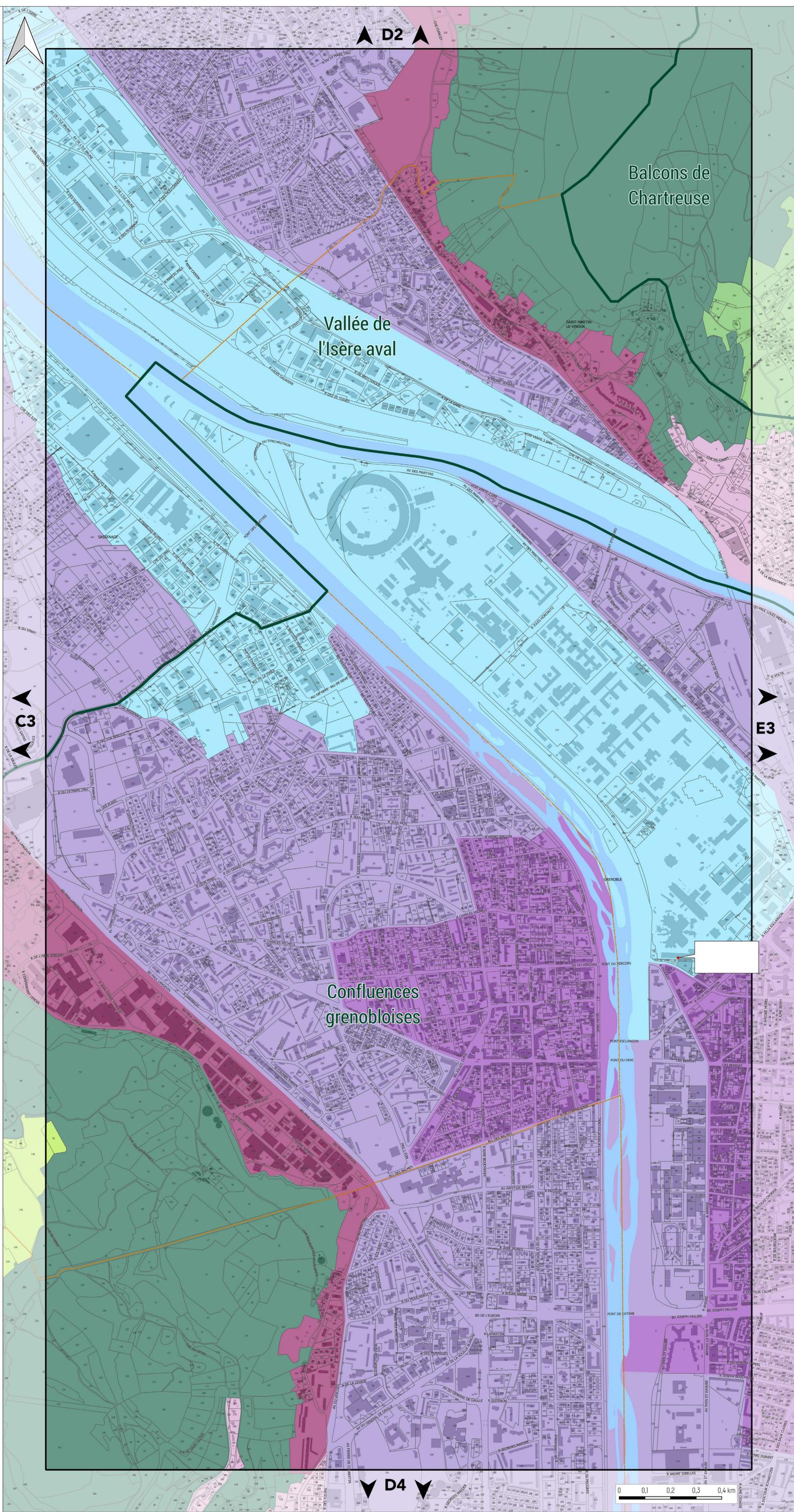
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°E3

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

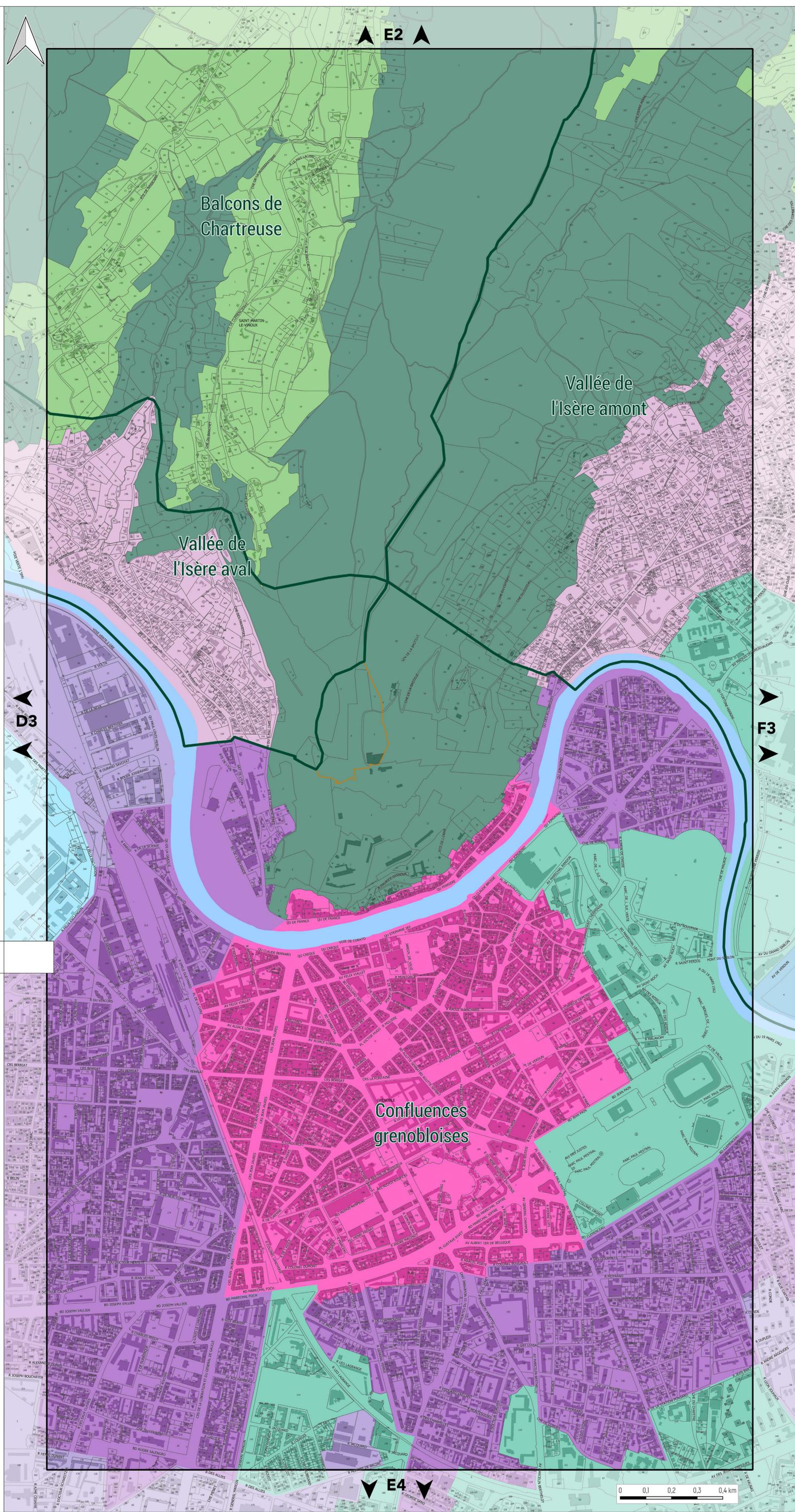
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°F3

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

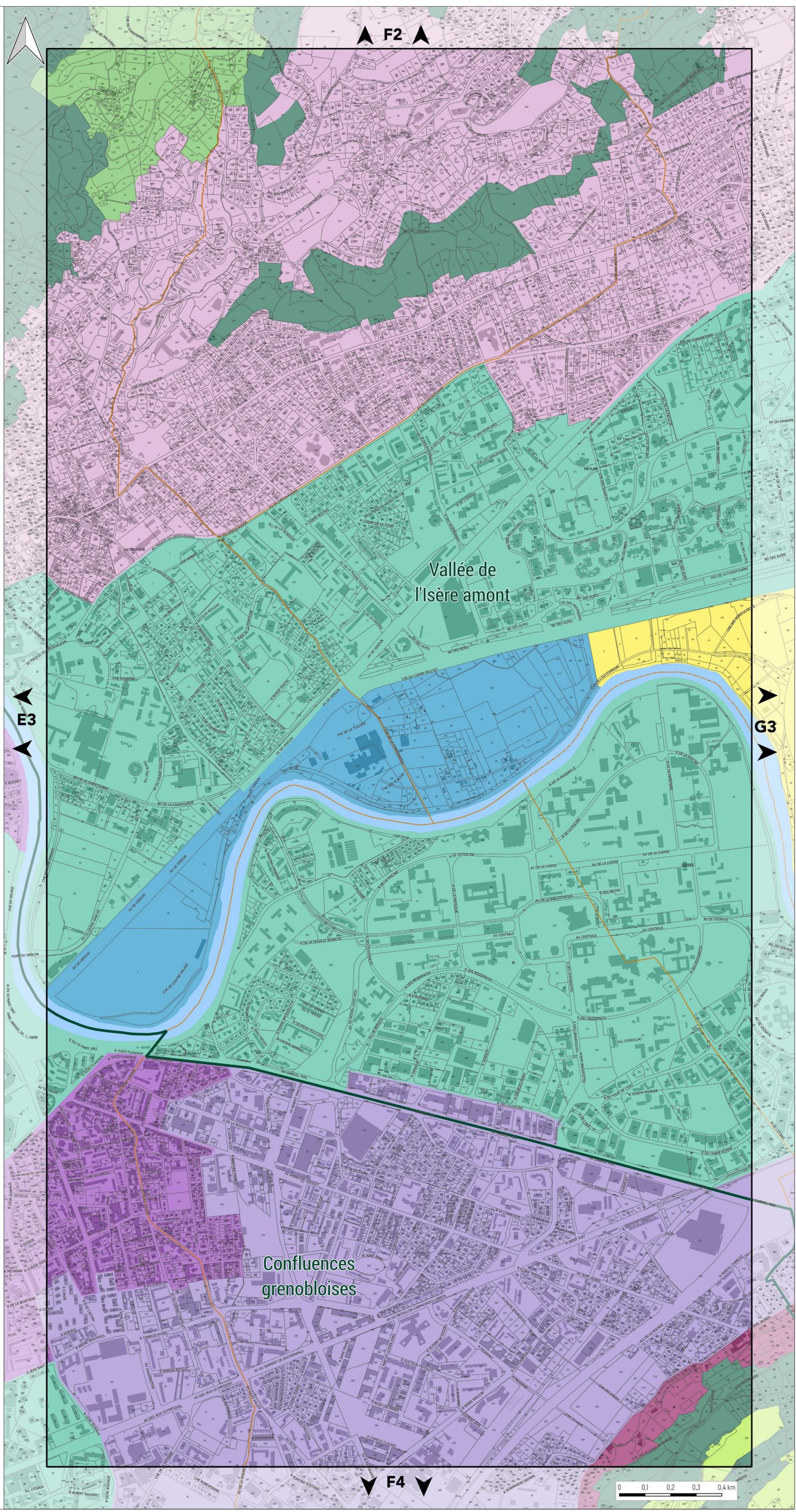
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°G3

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

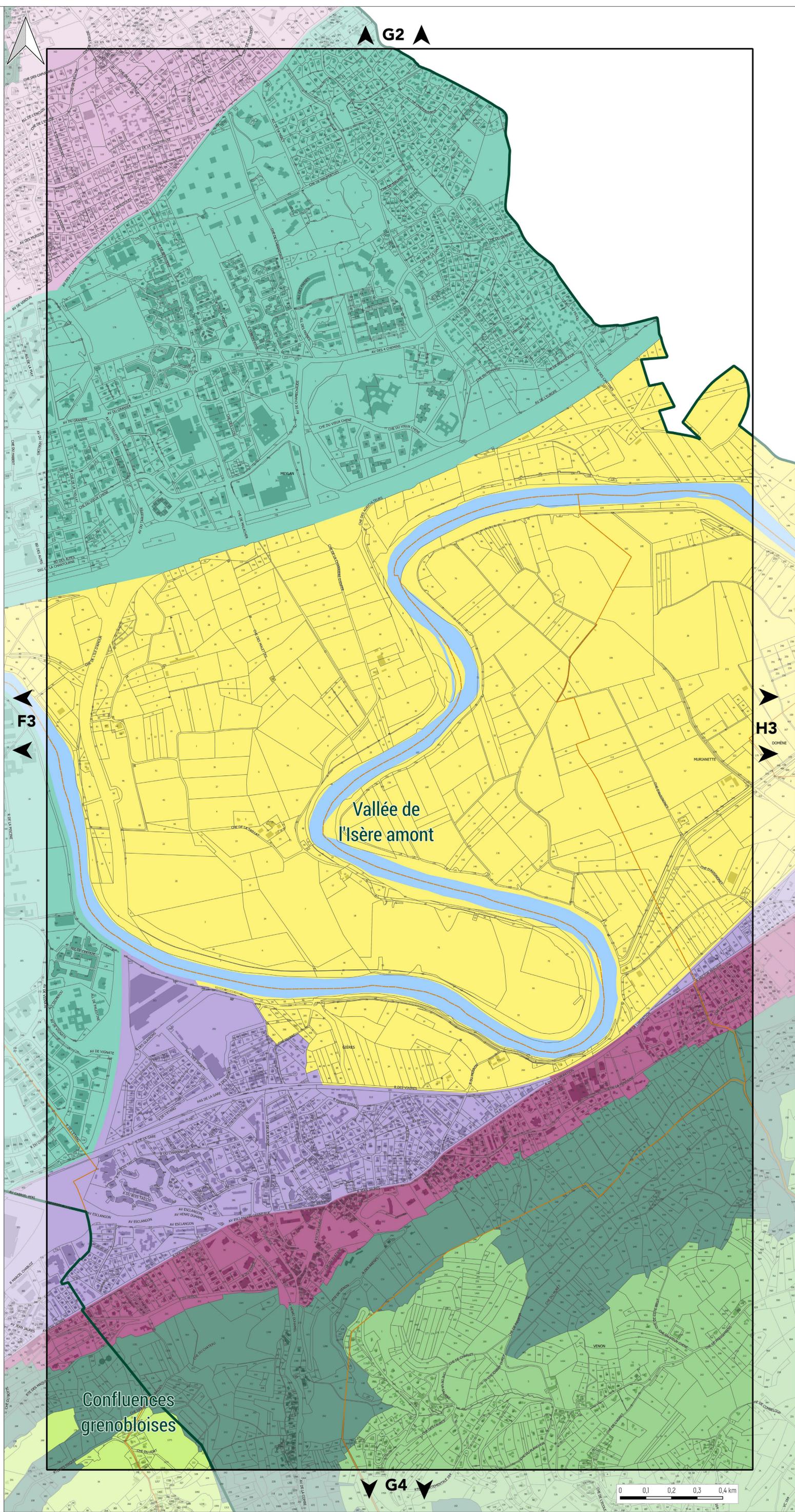
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU



Vallée de  
l'Isère amont

Confluences  
grenobloises





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°H3

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

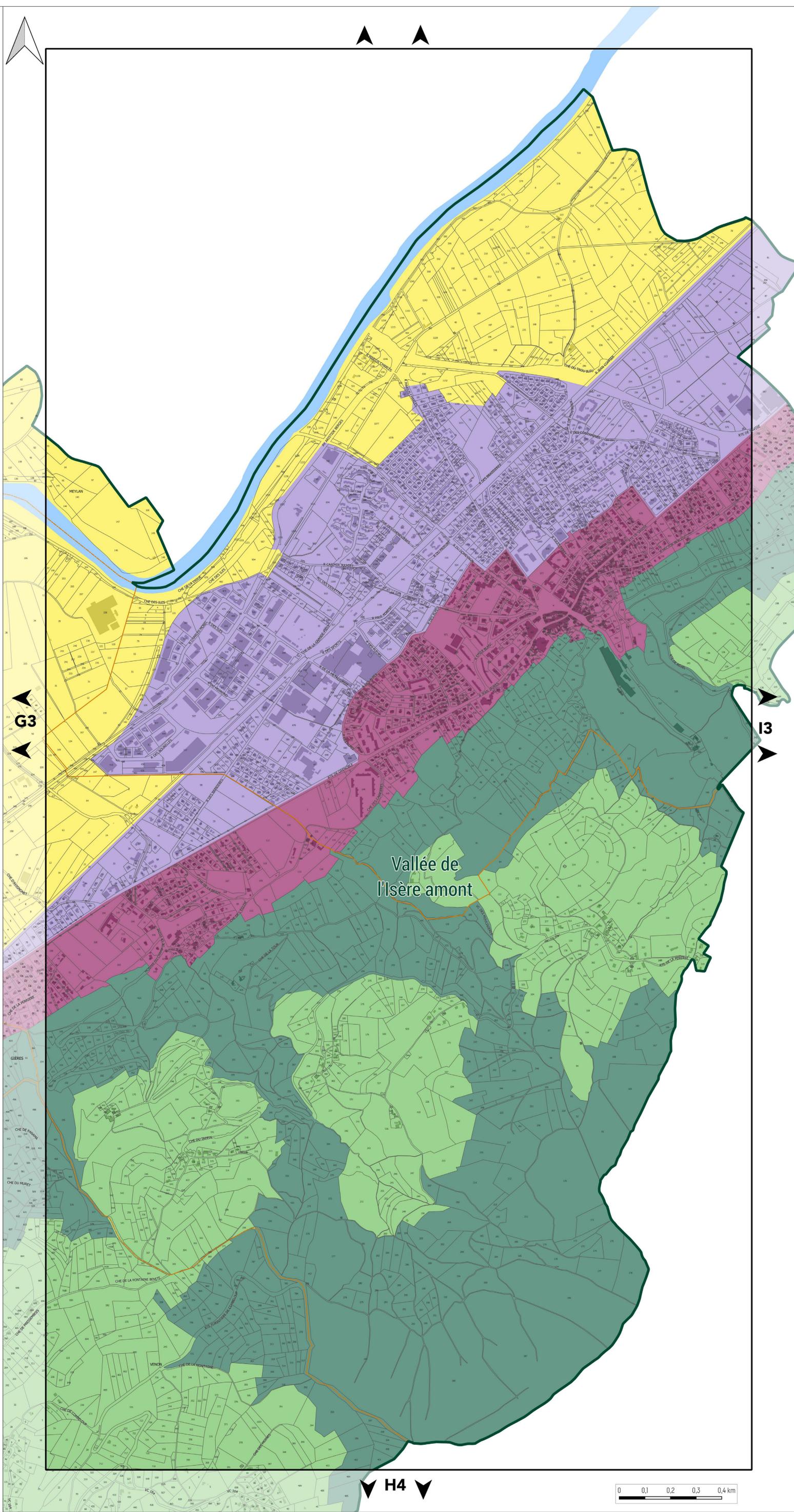
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°13

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 10 Décembre 2022\*  
\* Pour plus d'information, se référer au tableau des procédures d'évolution

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

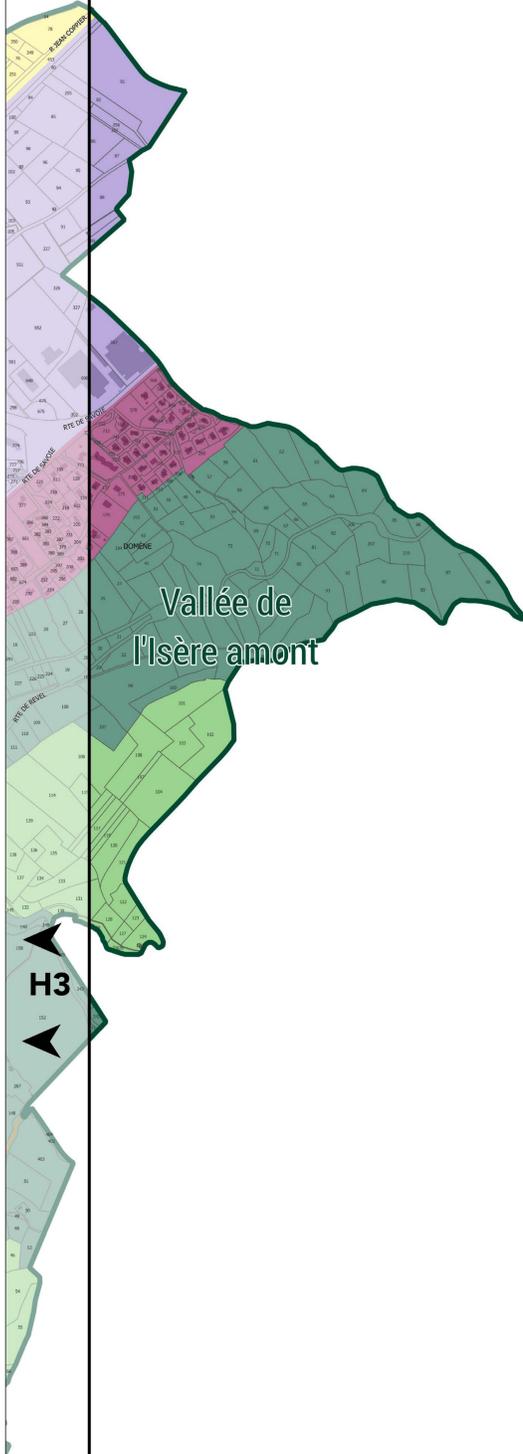
- Balcons de Charteuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°B4

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 10 Décembre 2022  
\* Pour plus d'information, se référer au tableau des procédures d'évolution

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

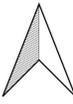
#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU

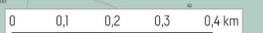
B3



Confluences grenobloises

Vallée du Drac et rebord du Vercors

B5





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°C4

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 10 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

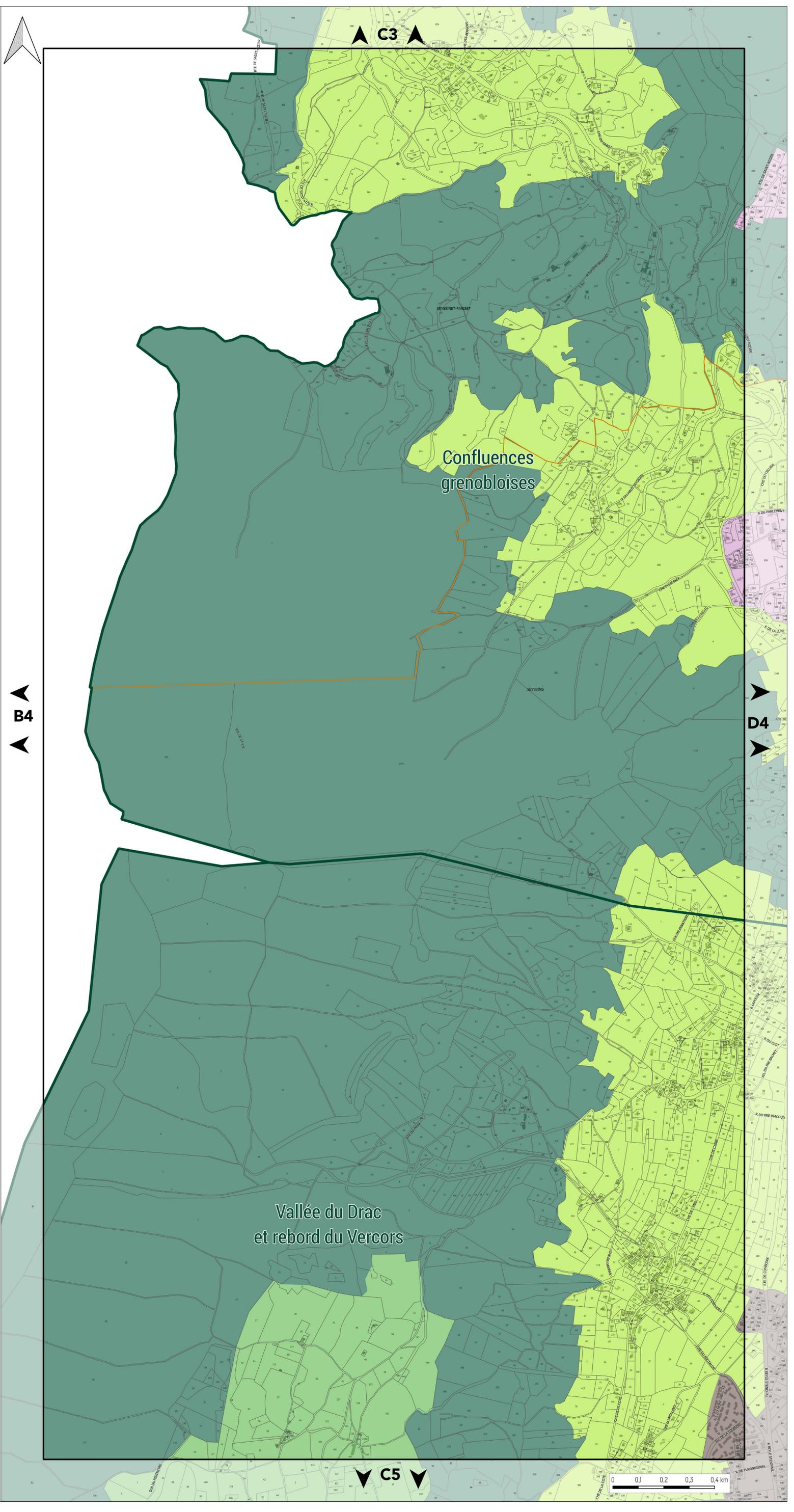
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNIALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°D4

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

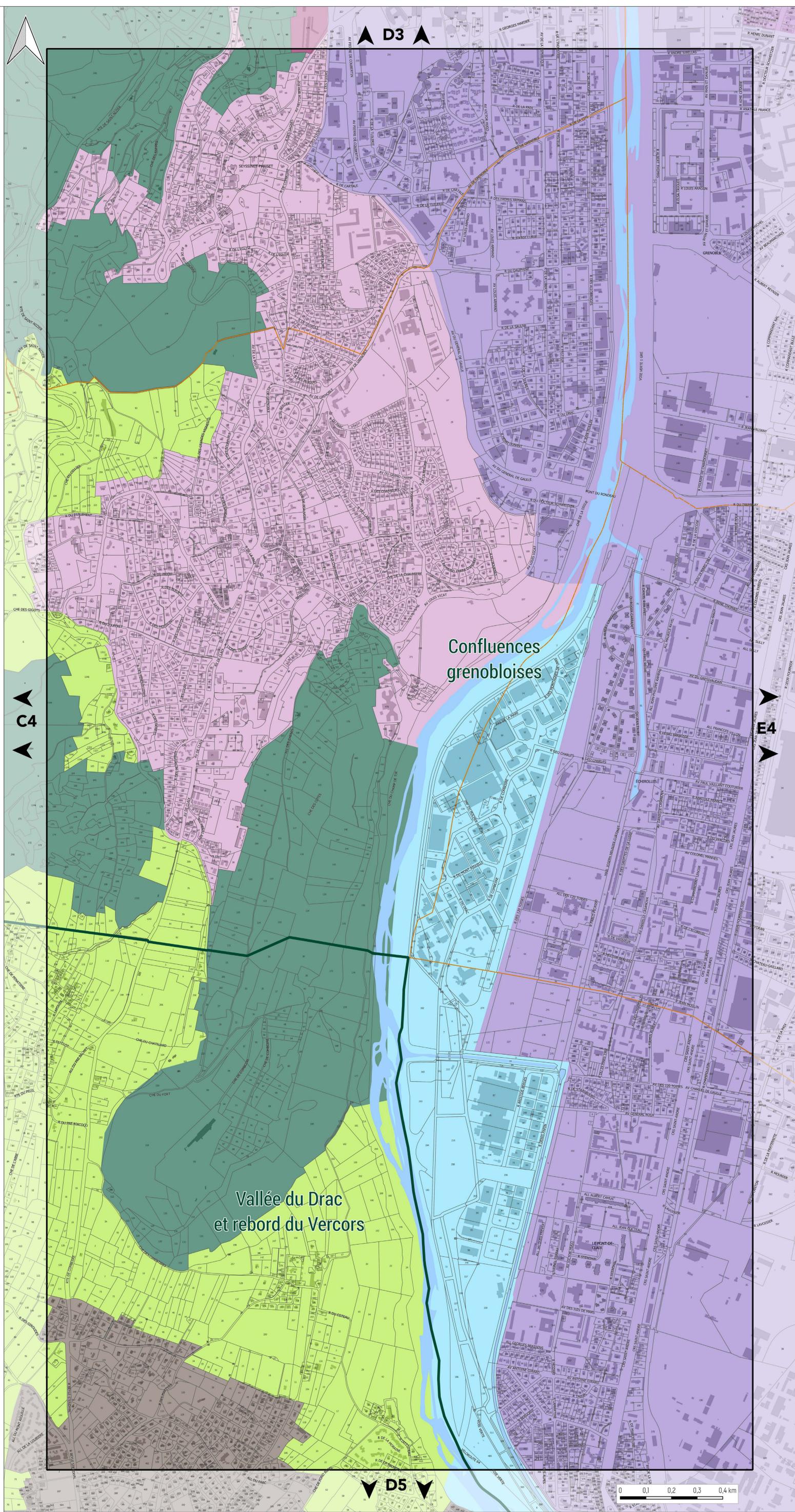
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°E4

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 10 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

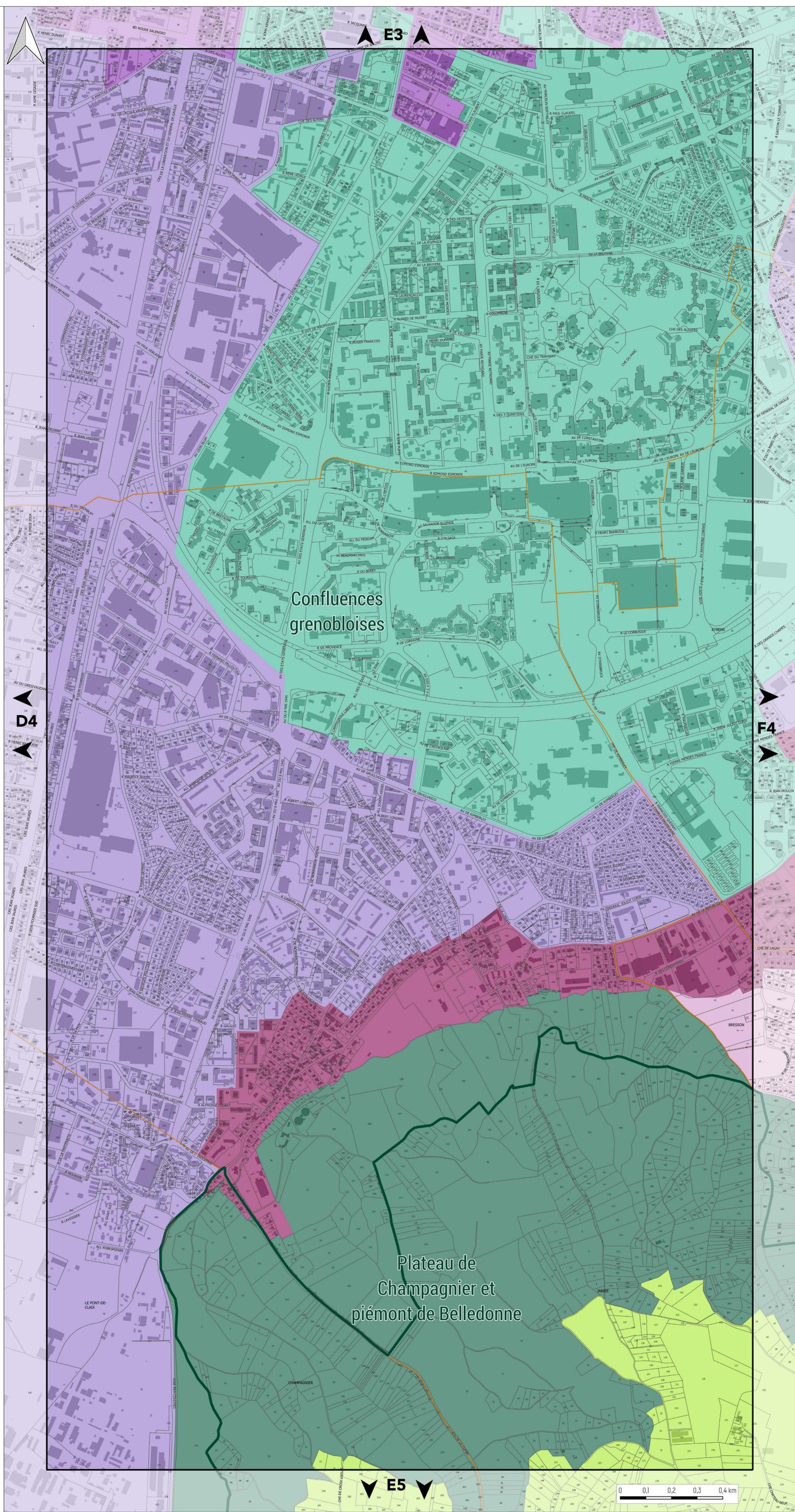
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°F4

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

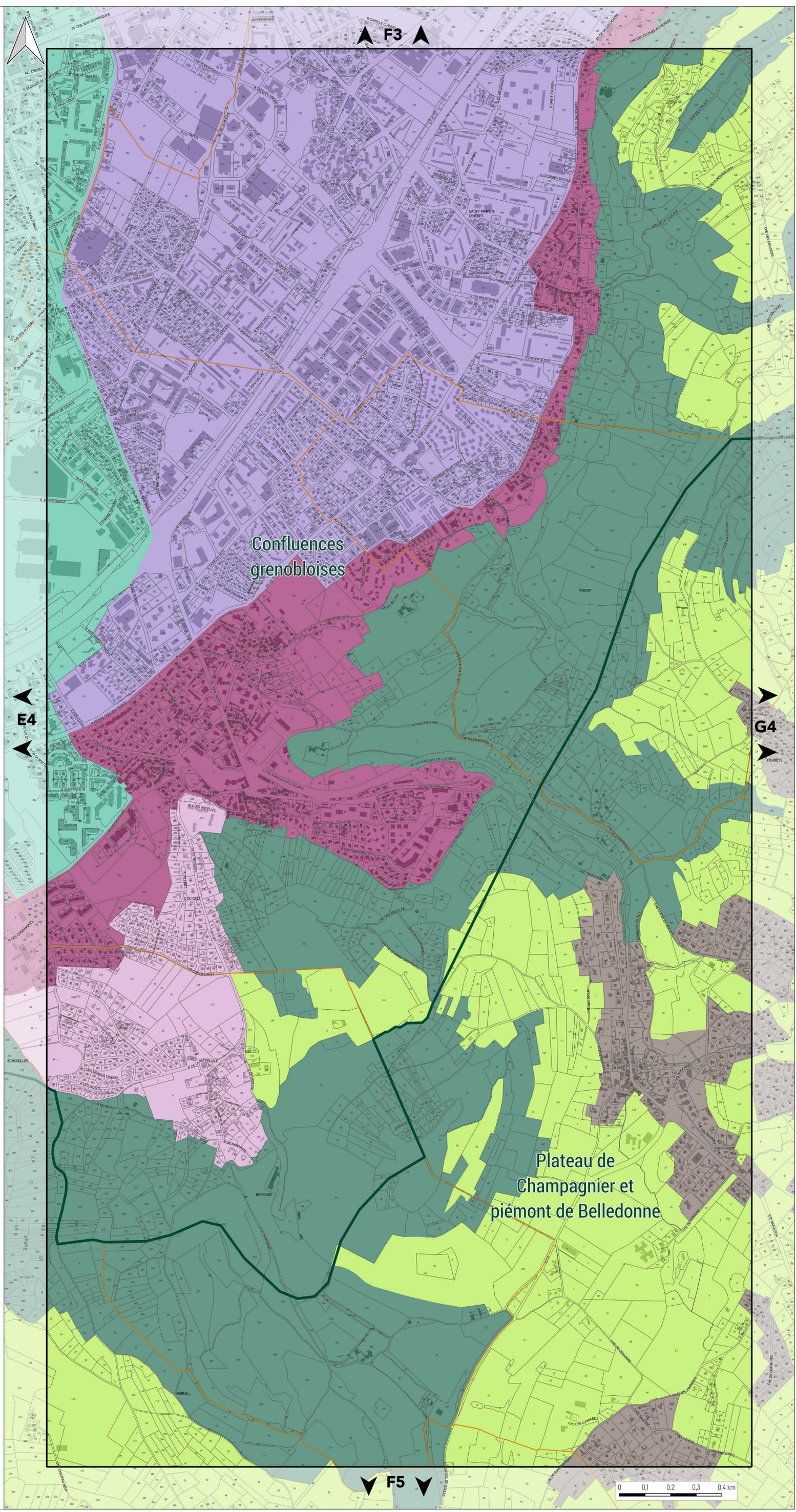
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°G4

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

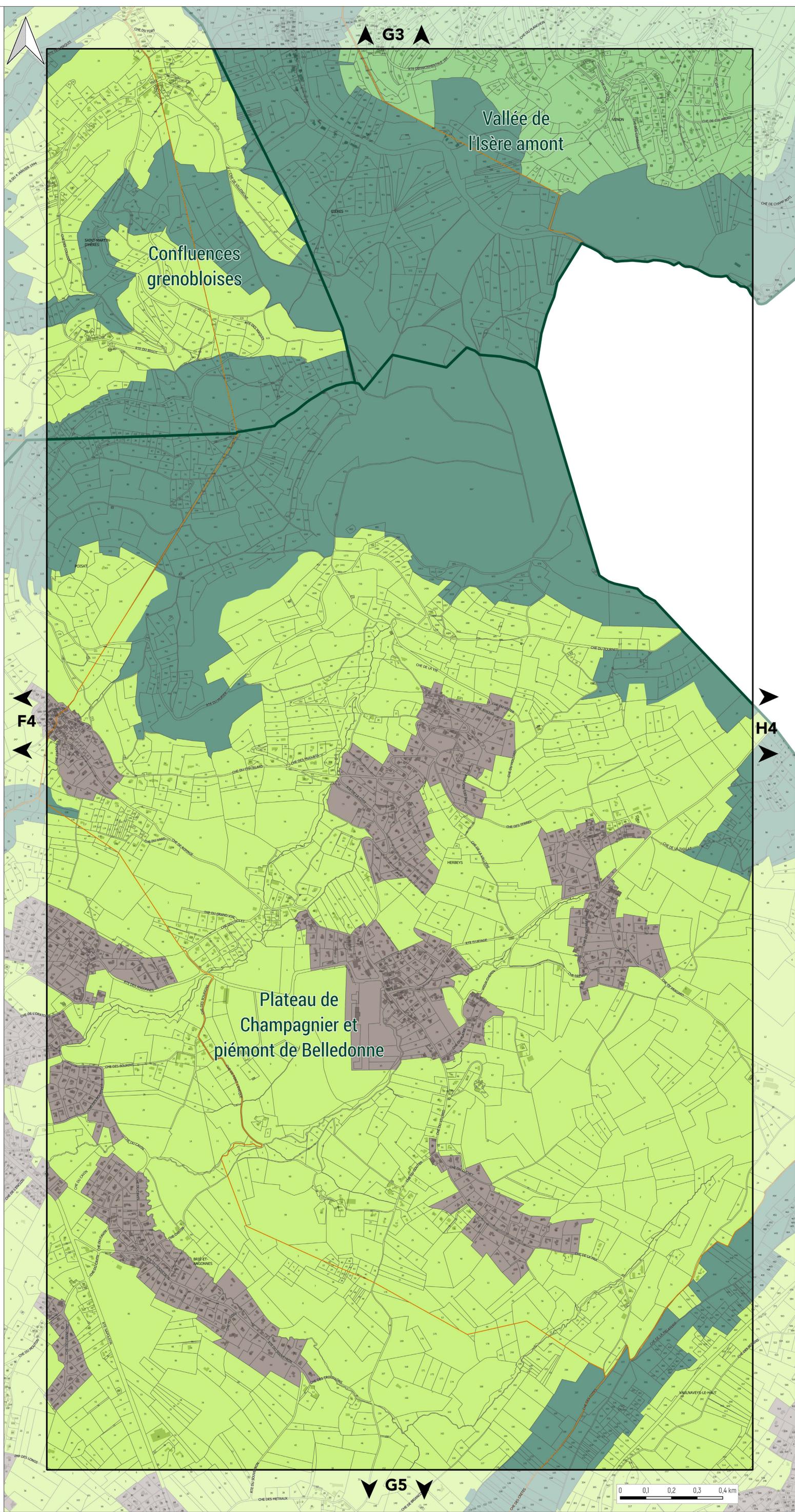
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°H4

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

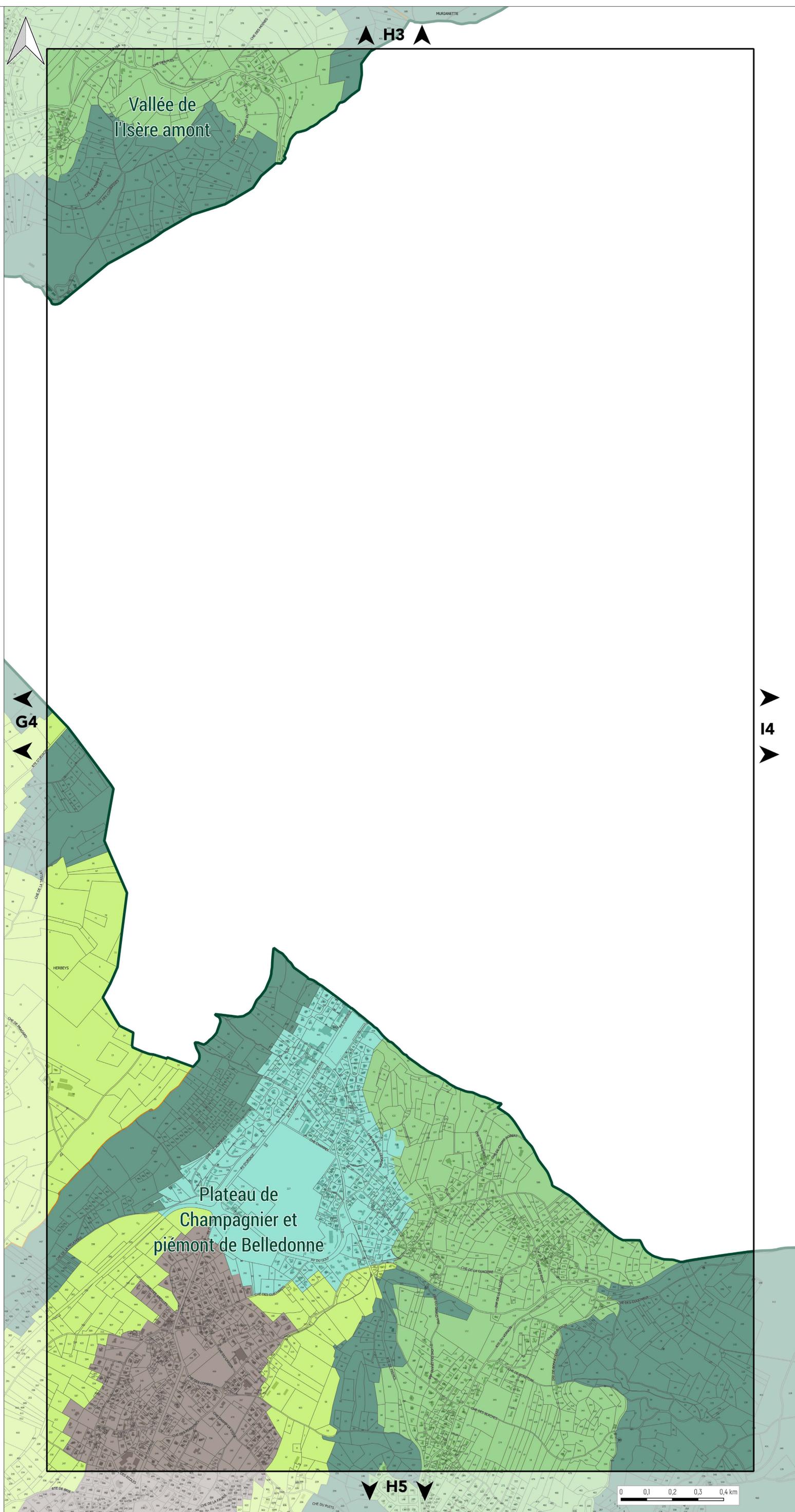
Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°14

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 10 Décembre 2022\*  
\* Pour plus d'information, se référer au tableau des procédures d'évolution

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

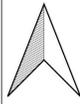
Balcons de Charteuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

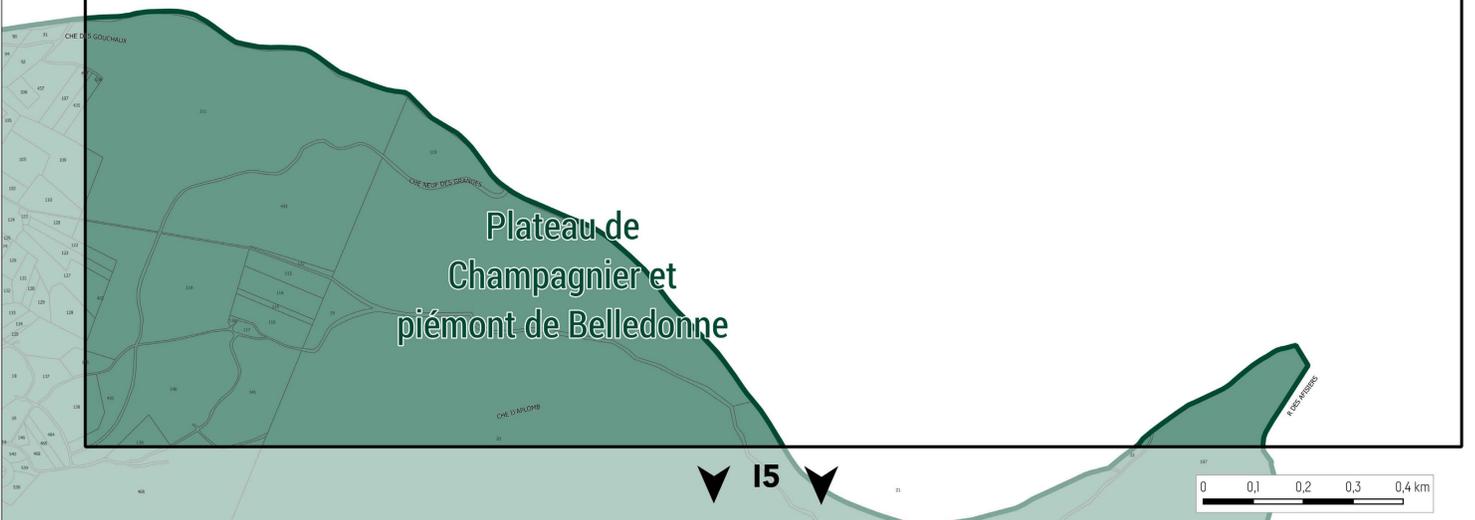
#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU



I 3

H 4





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°B5

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 10 Décembre 2022  
\* Pour plus d'information, se référer au tableau des procédures d'évolution

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

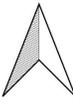
- ☐ Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- ☐ Bourgs, villages et hameaux ruraux
- ☐ Centre ancien de Grenoble
- ☐ Coteaux résidentiels
- ☐ Faubourgs
- ☐ Fond de vallée
- ☐ Fond de vallée d'activité
- ☐ Montagne pastorale
- ☐ Vallées, plateaux et pentes agricoles
- ☐ Piémont urbain
- ☐ Plaine agricole
- ☐ Plaine urbaine
- ☐ Versants boisés
- ☐ Ville parc
- ☐ Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- ☐ COMMUNALE
- ☐ PARCELLE
- ☐ BÂTIMENT
- ☐ COURS D'EAU



▲ B4 ▲



▶ C5

▼ B6 ▼

Vallée du Drac  
et rebord du Vercors





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°C5

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

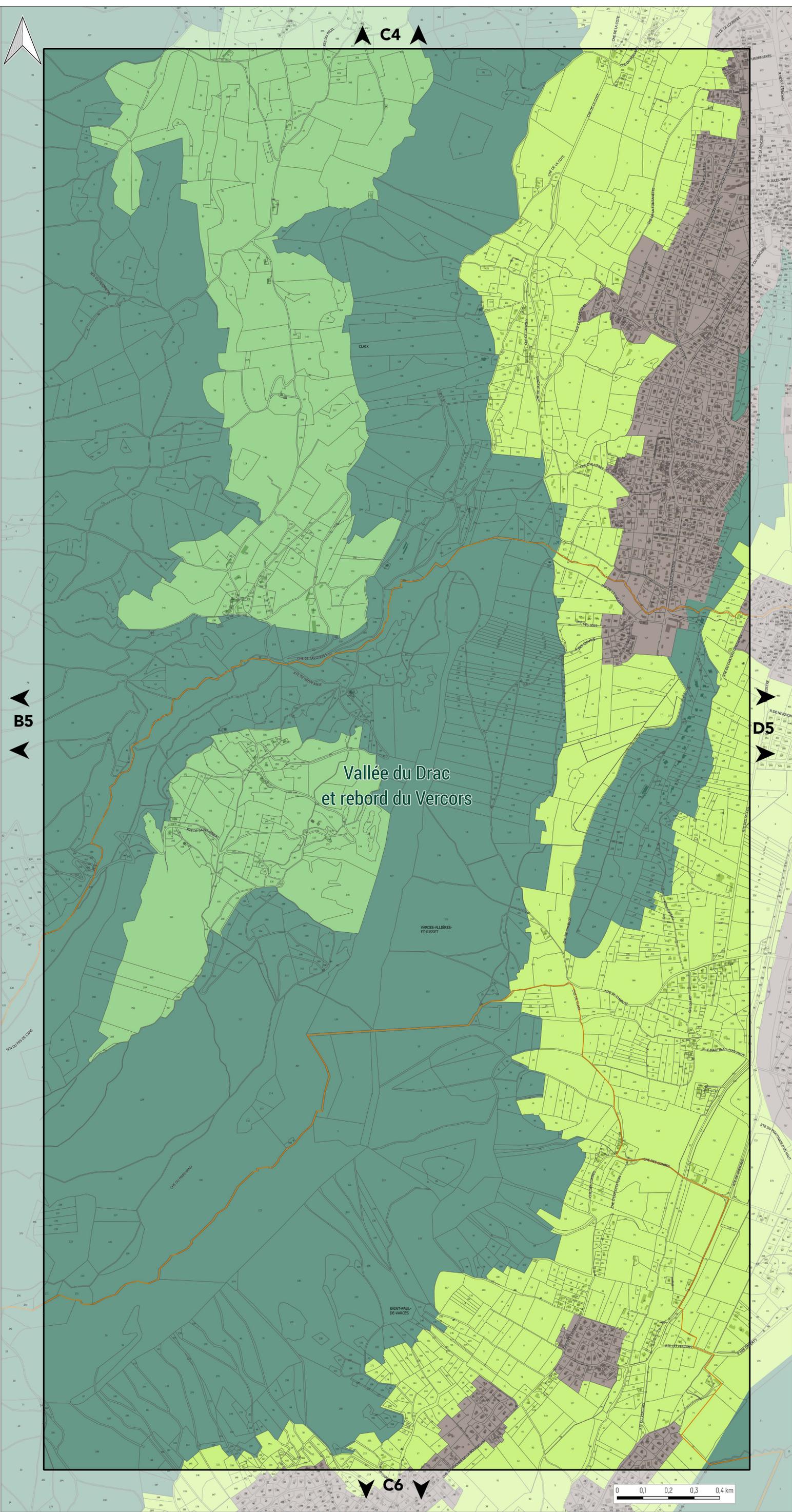
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNIALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°D5

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

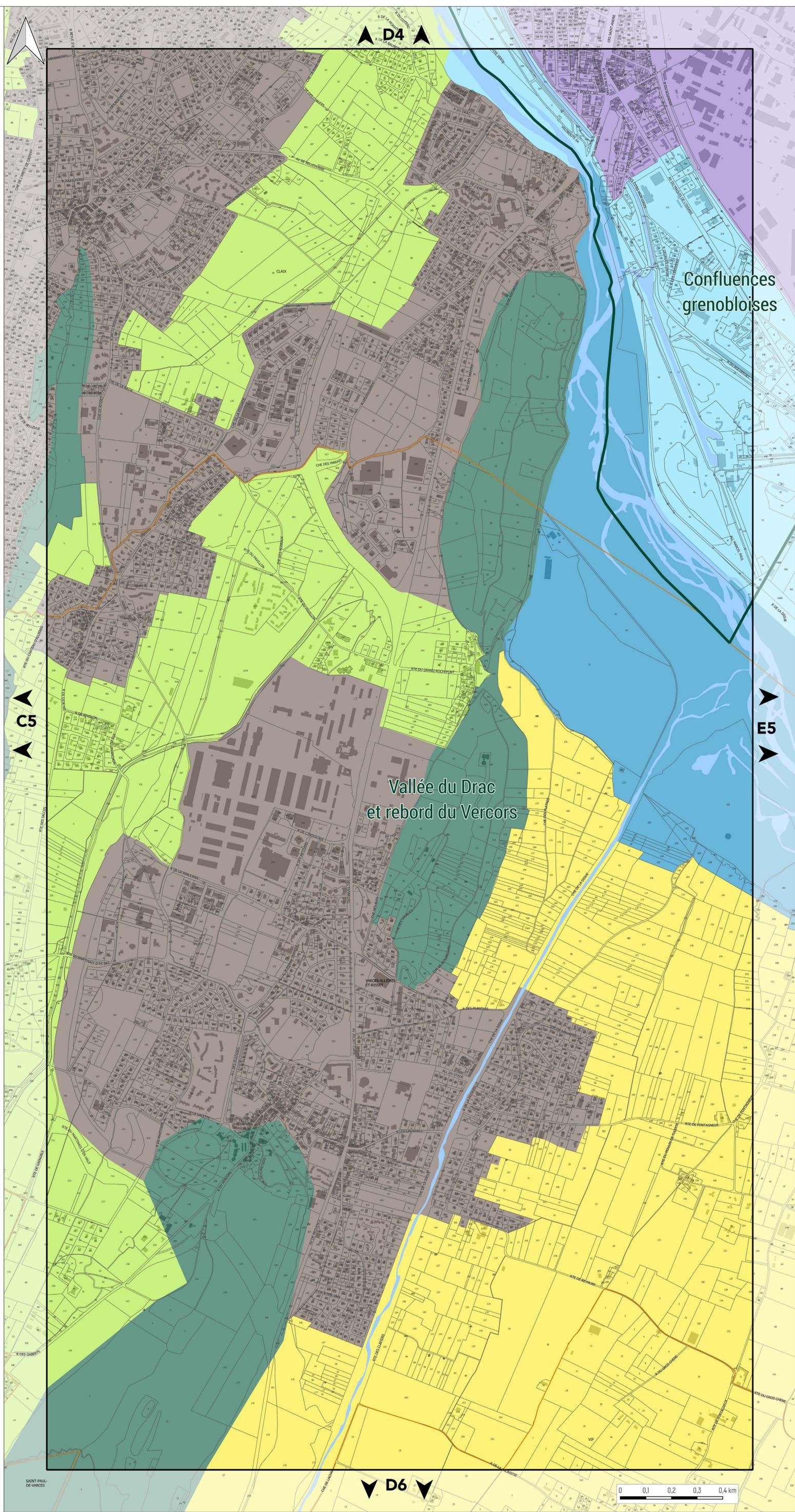
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°E5

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

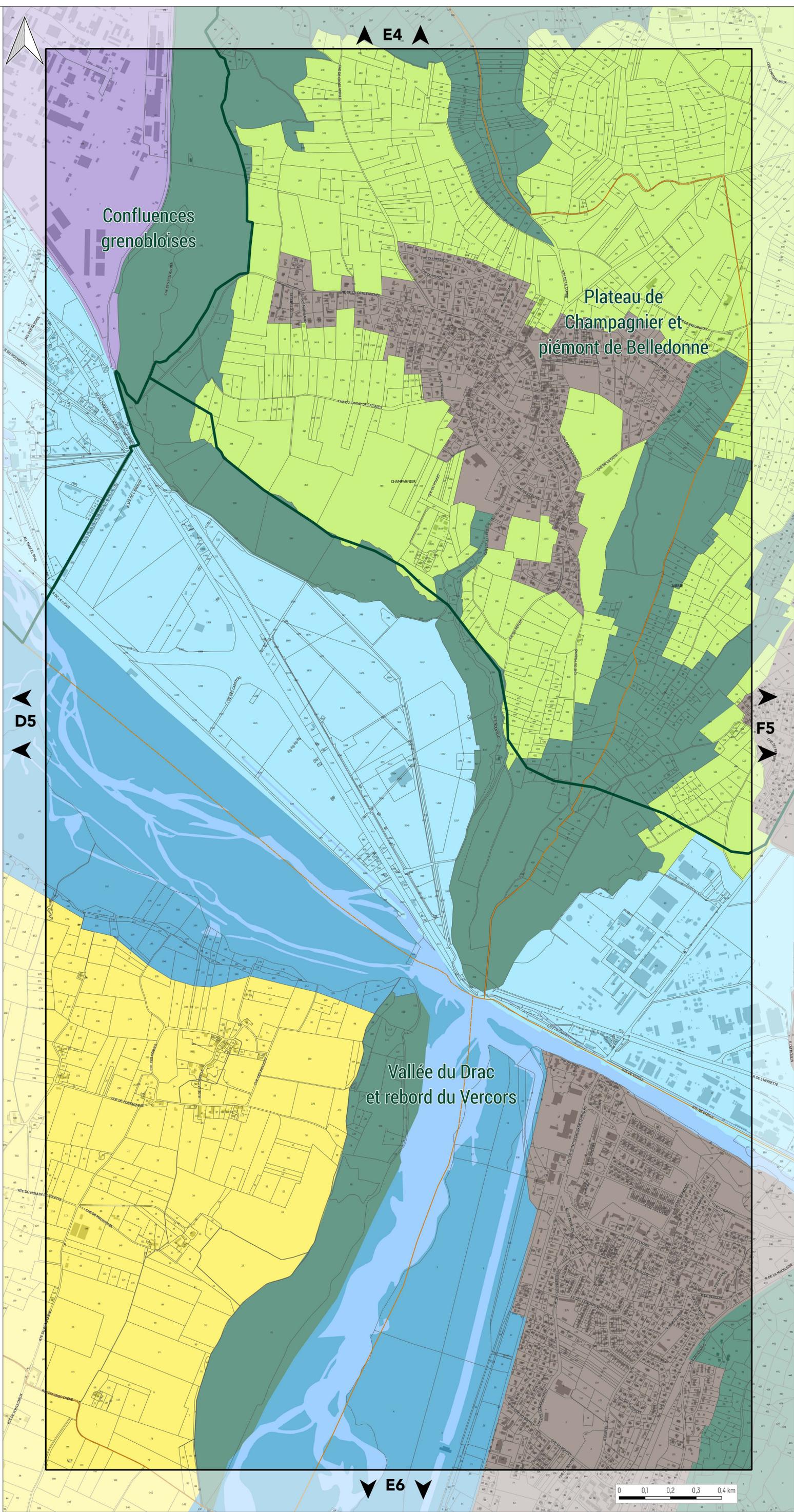
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°F5

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

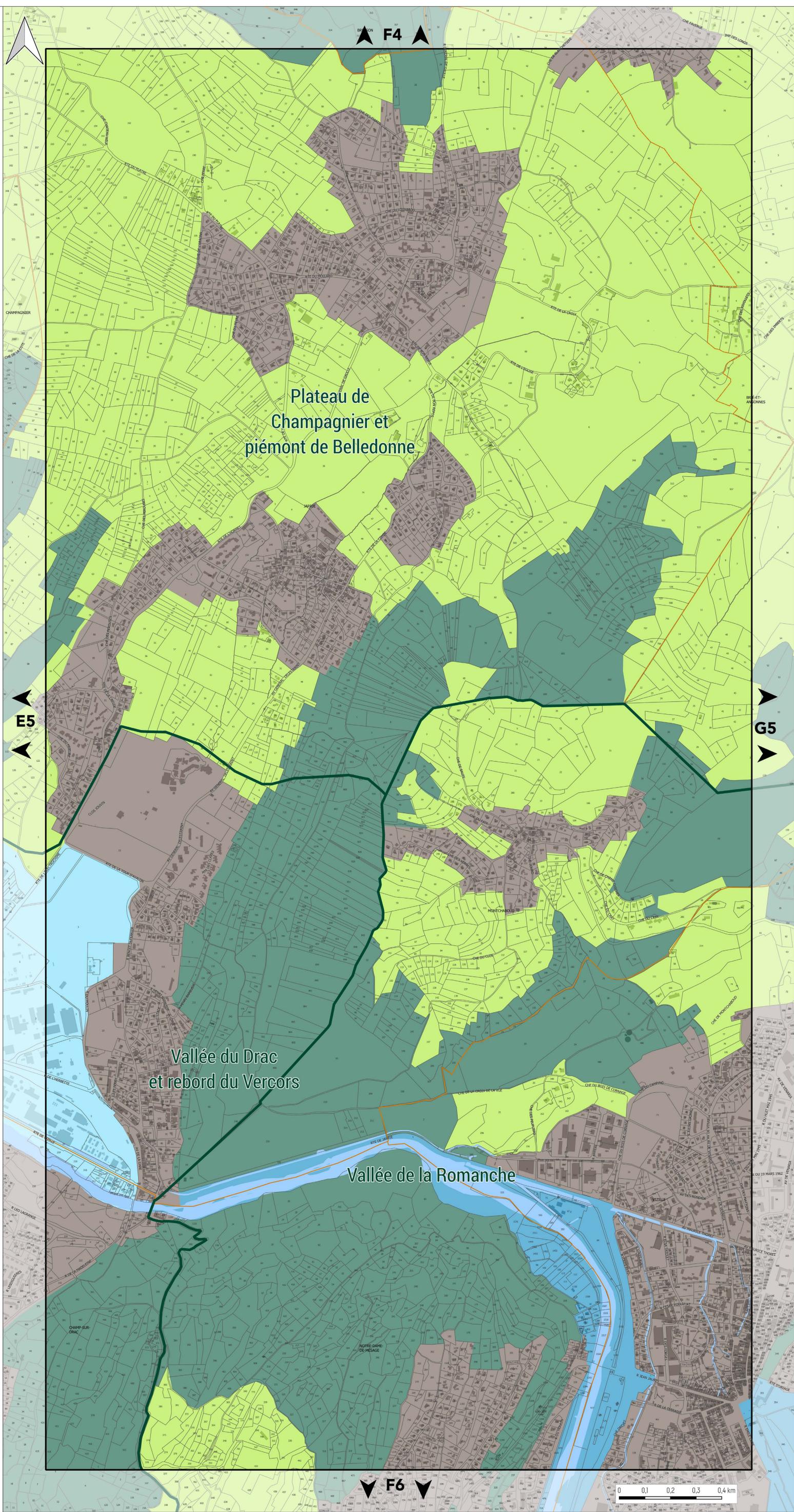
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°G5

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

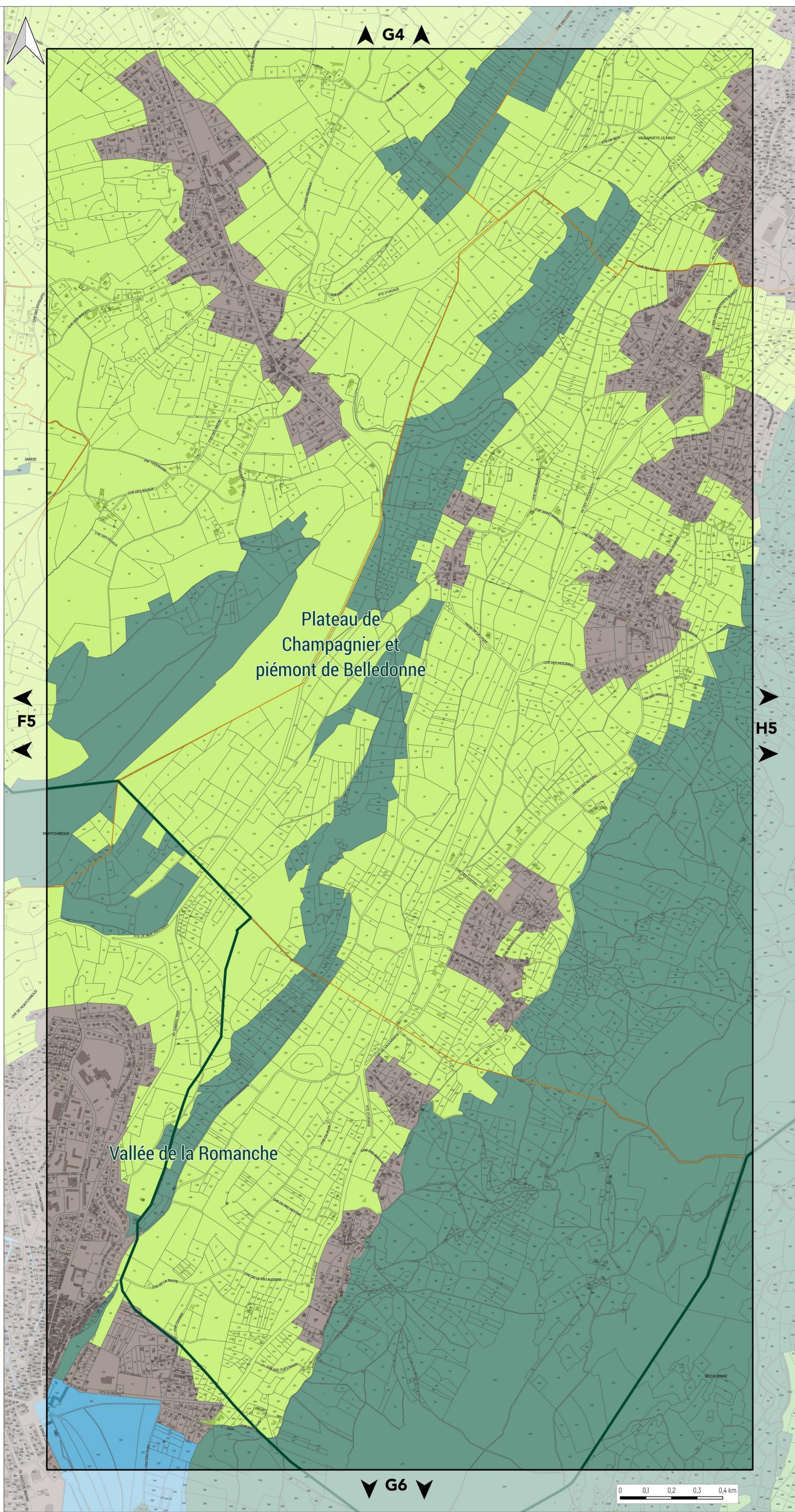
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°H5

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

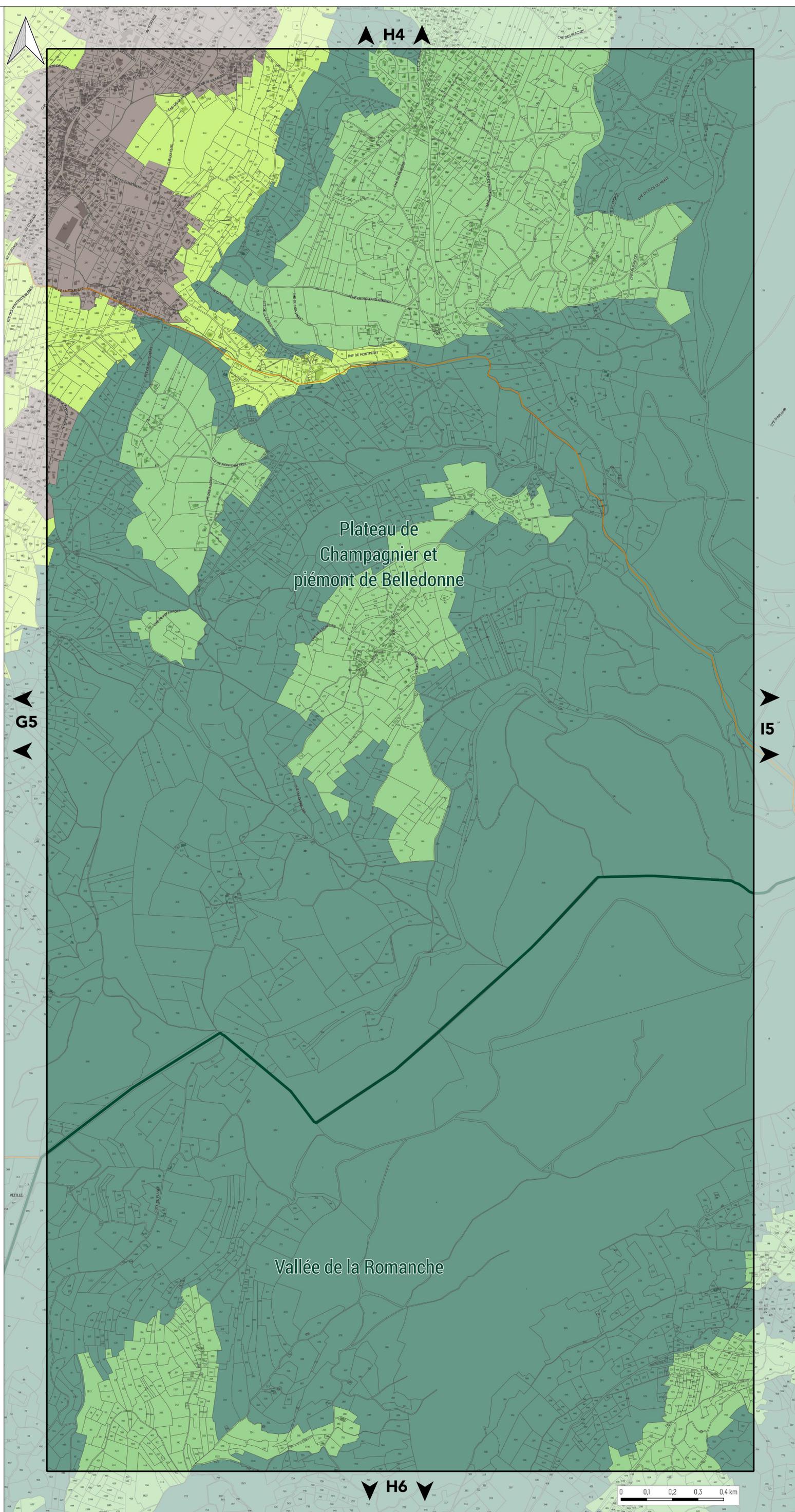
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°15

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

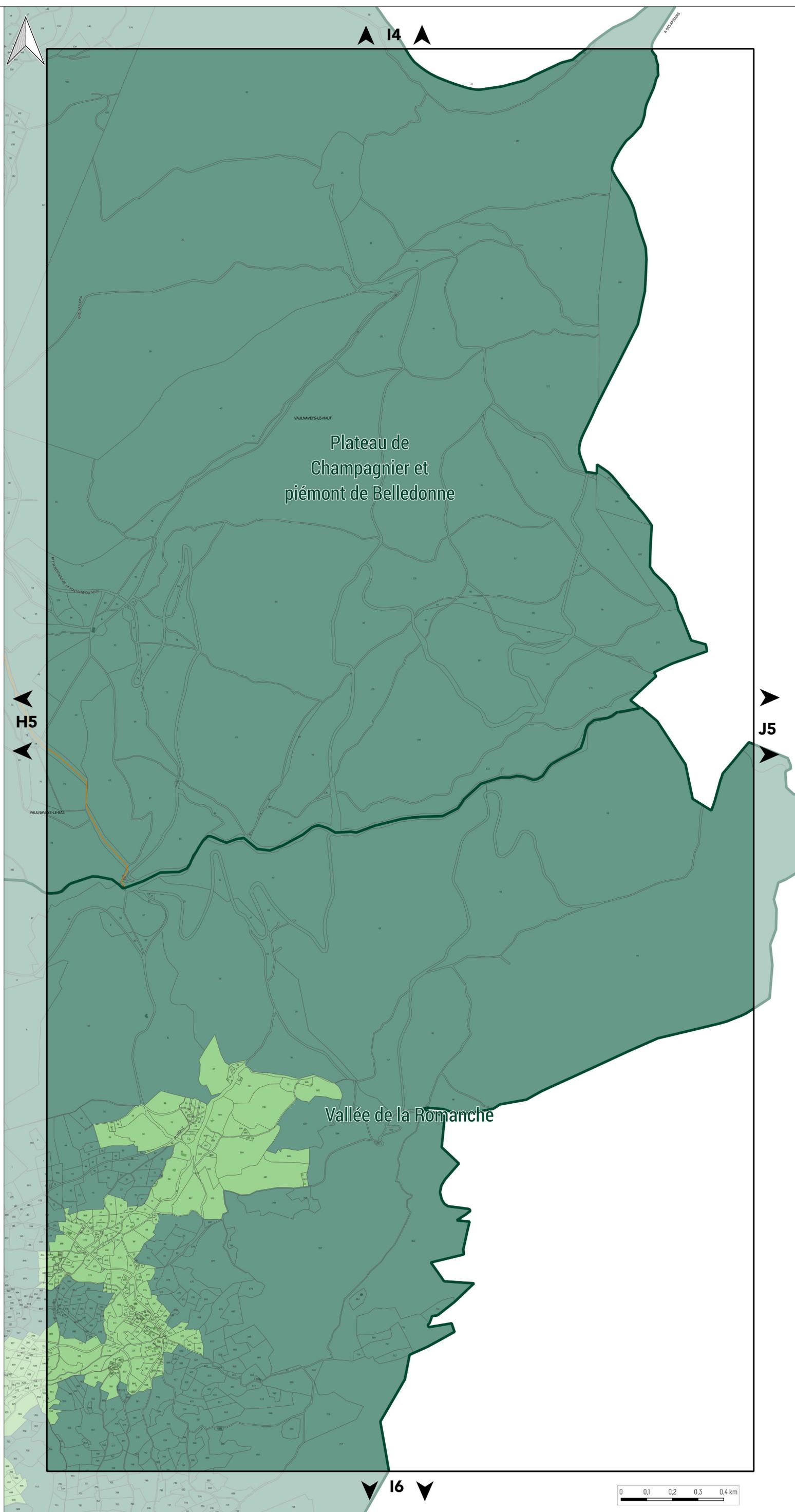
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°J5

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 10 Décembre 2022\*  
\* Pour plus d'information, se référer au tableau des procédures d'évolution

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

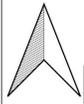
Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU



15

Vallée de la Romanche





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°A6

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 10 Décembre 2022  
\* Pour plus d'information, se référer au tableau des procédures d'évolution

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

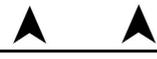
Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU

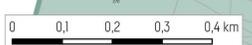


Vallée du Drac  
et rebord du Vercors

B6

SAINTE-VALLE-DE-VERCES

LE GUIA





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°B6

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

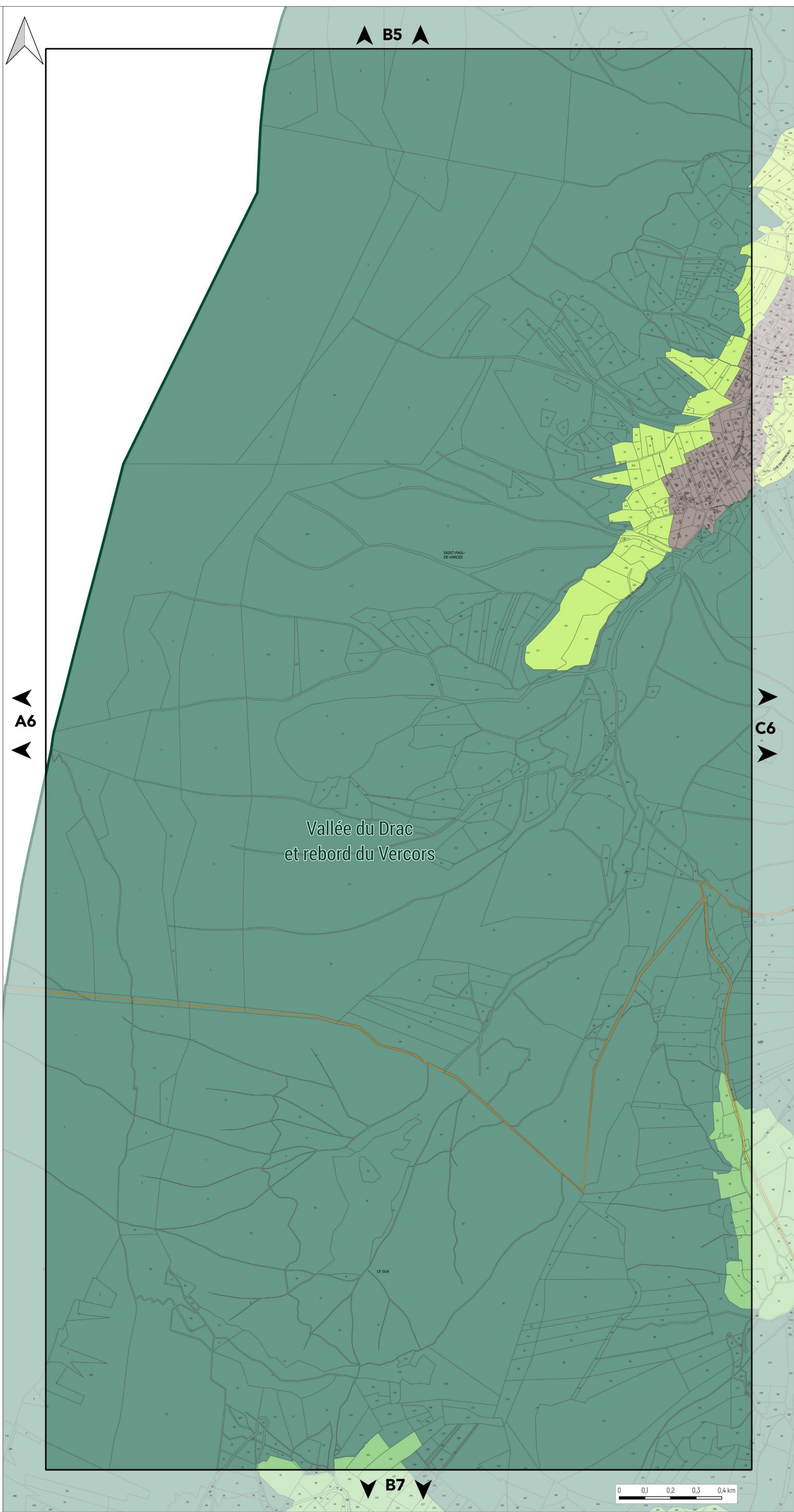
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°C6

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

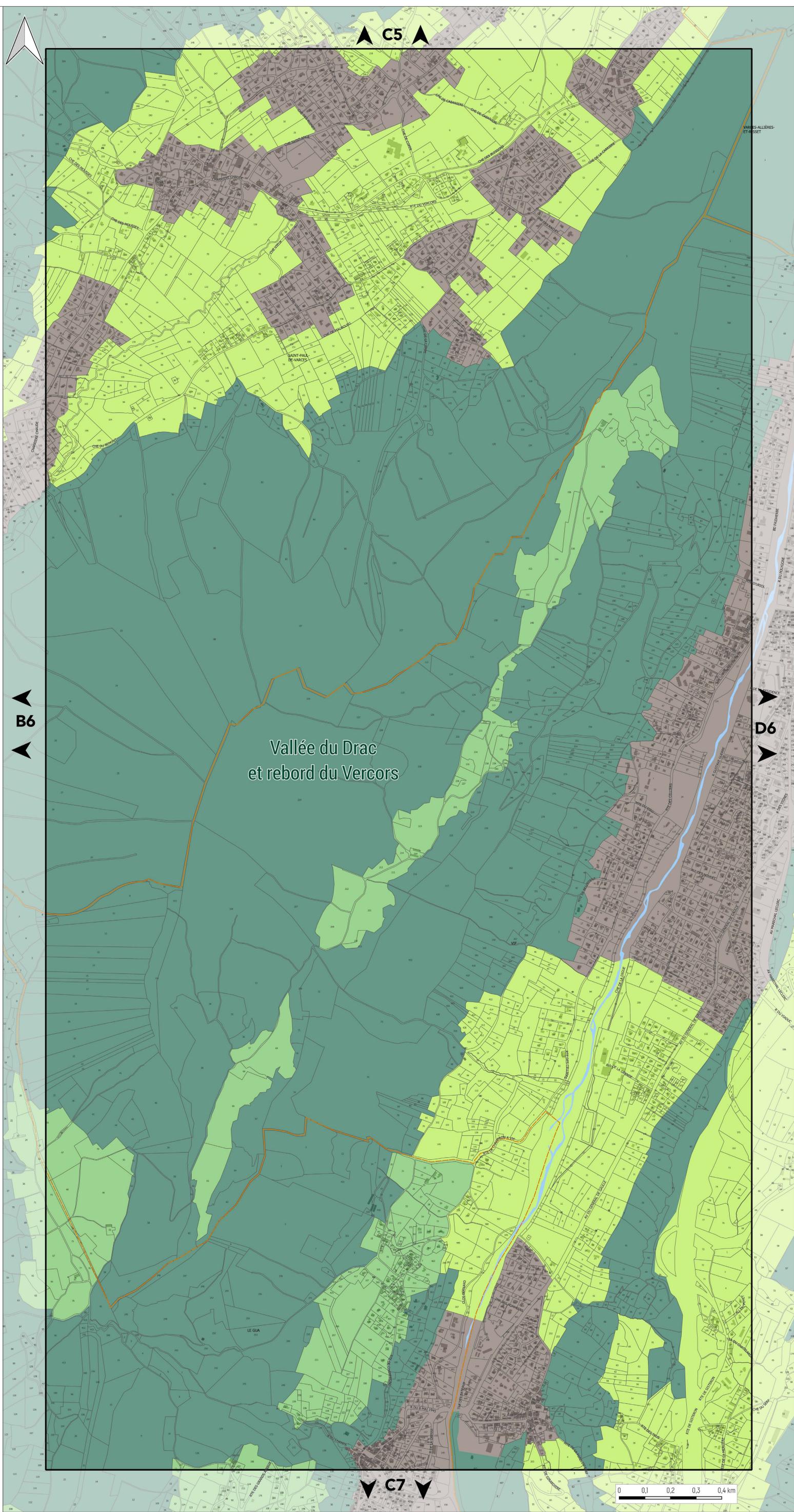
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°D6

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1

**PLUI**  
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

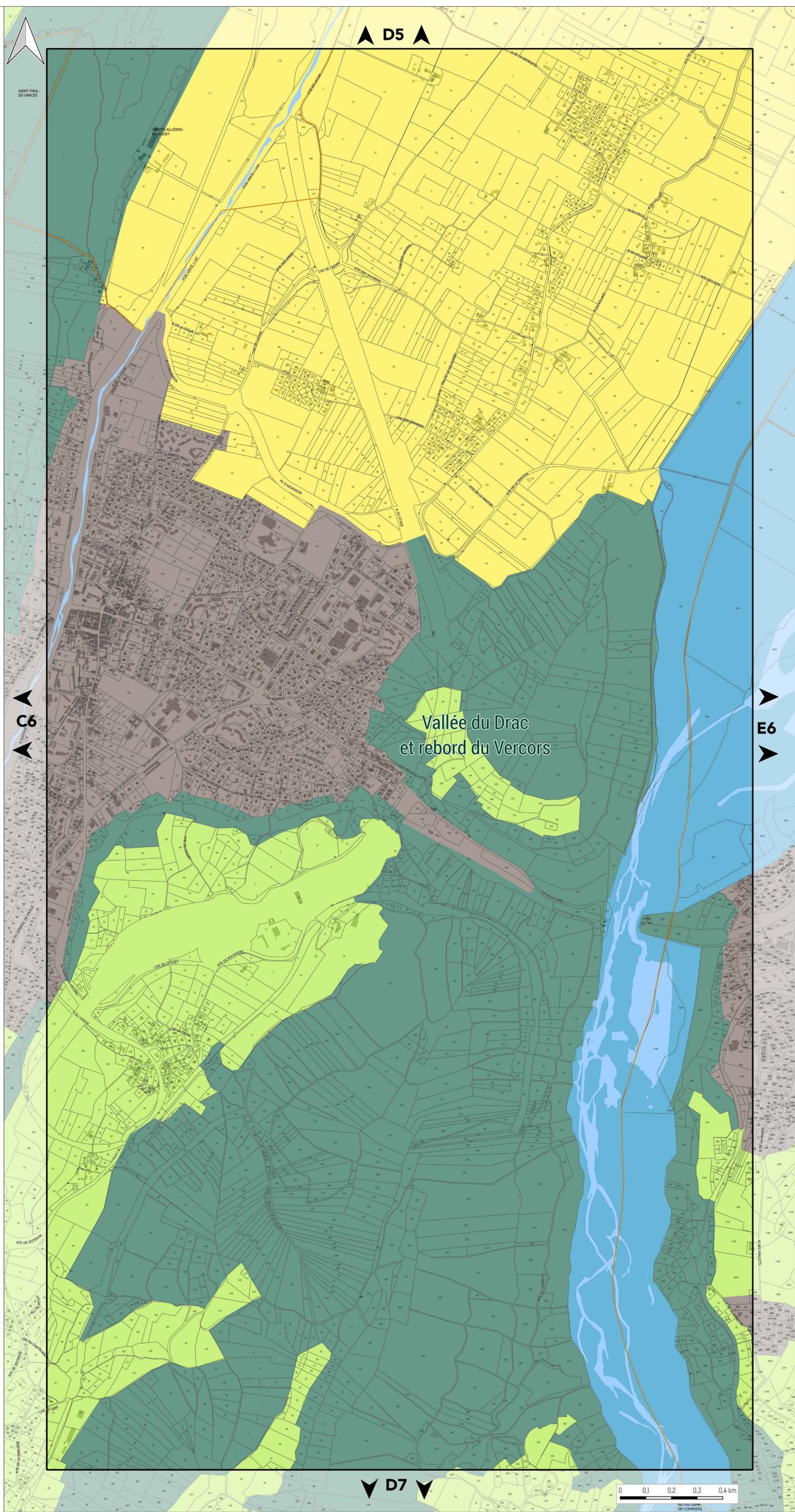
Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU



Vallée du Drac  
et rebord du Vercors



# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°E6

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

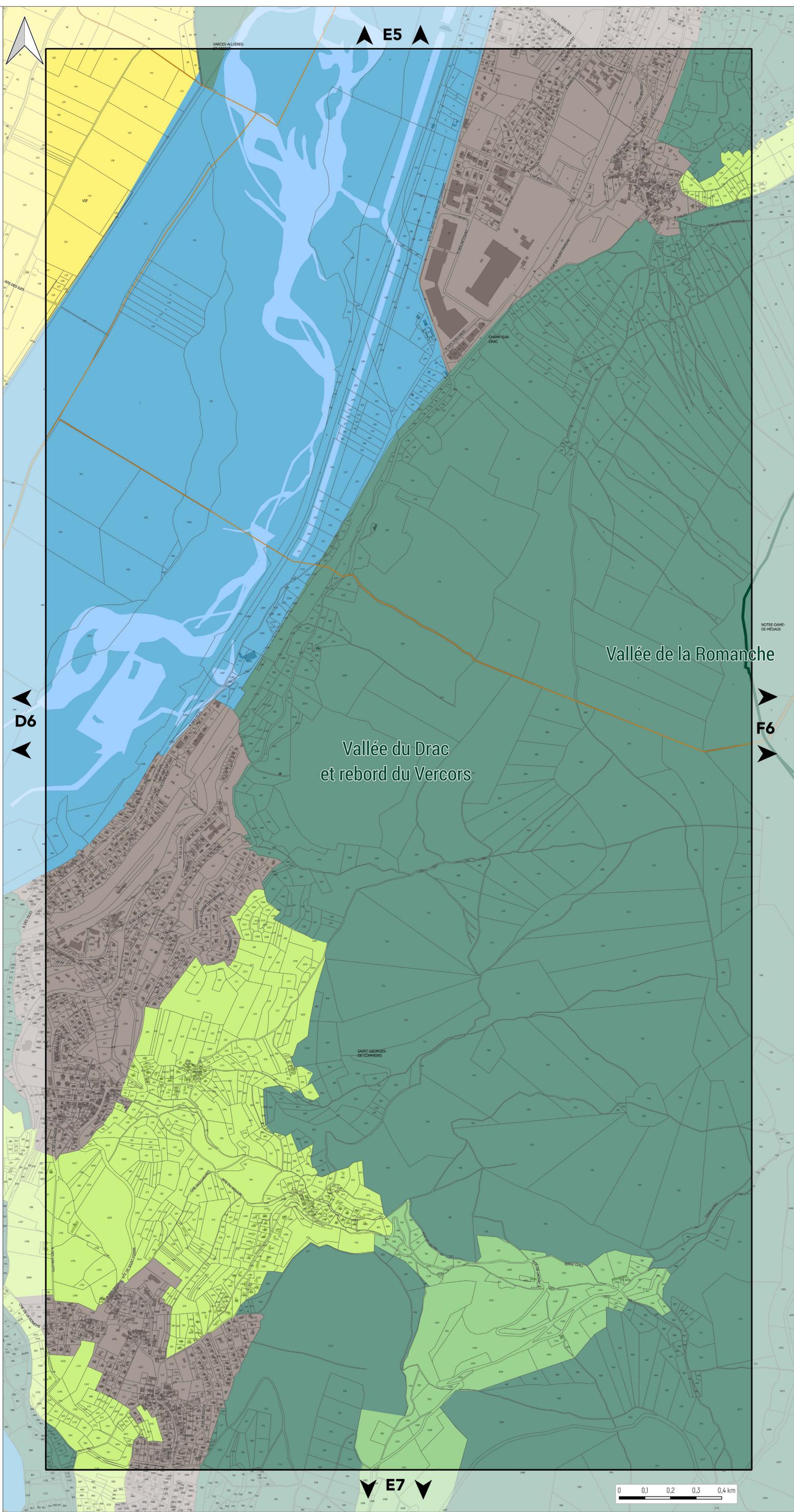
- ☐ Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°F6

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

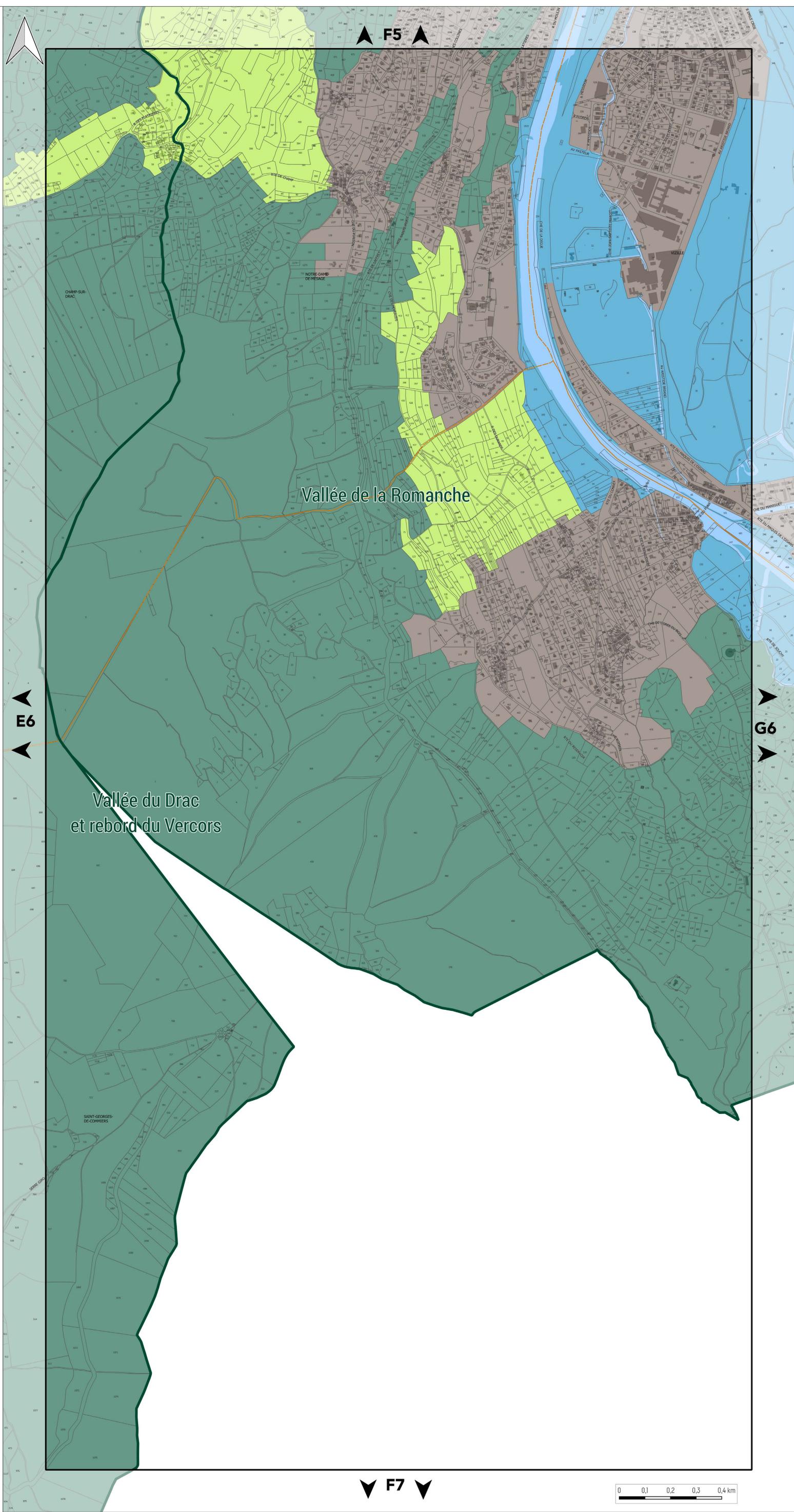
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°G6

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 10 Décembre 2022\*

\* Pour plus d'information, se référer au tableau des procédures d'évolution

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

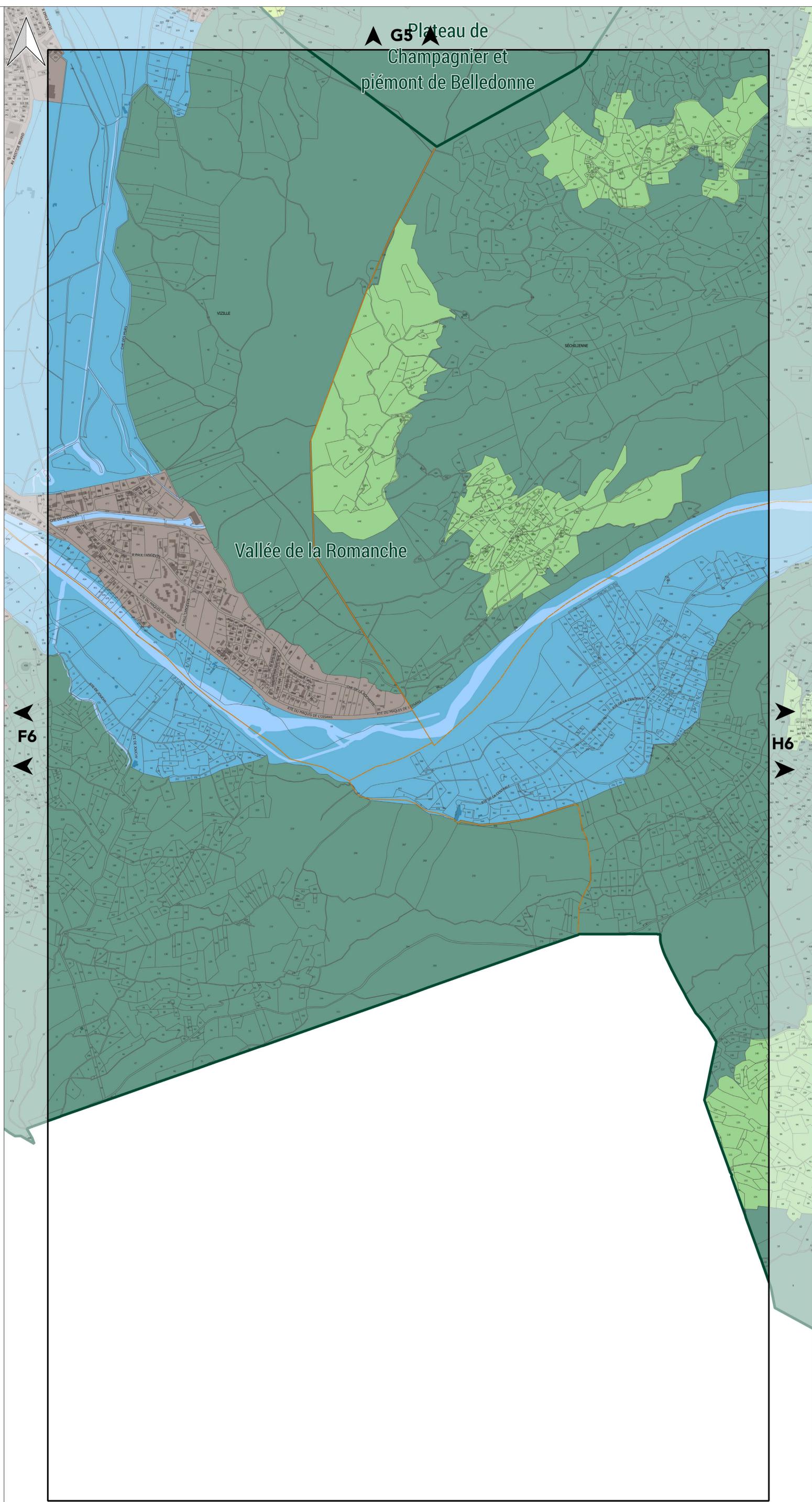
Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°H6

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1

**PLUI**  
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°16

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 10 Décembre 2022\*  
\* Pour plus d'information, se référer au tableau des procédures d'évolution

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

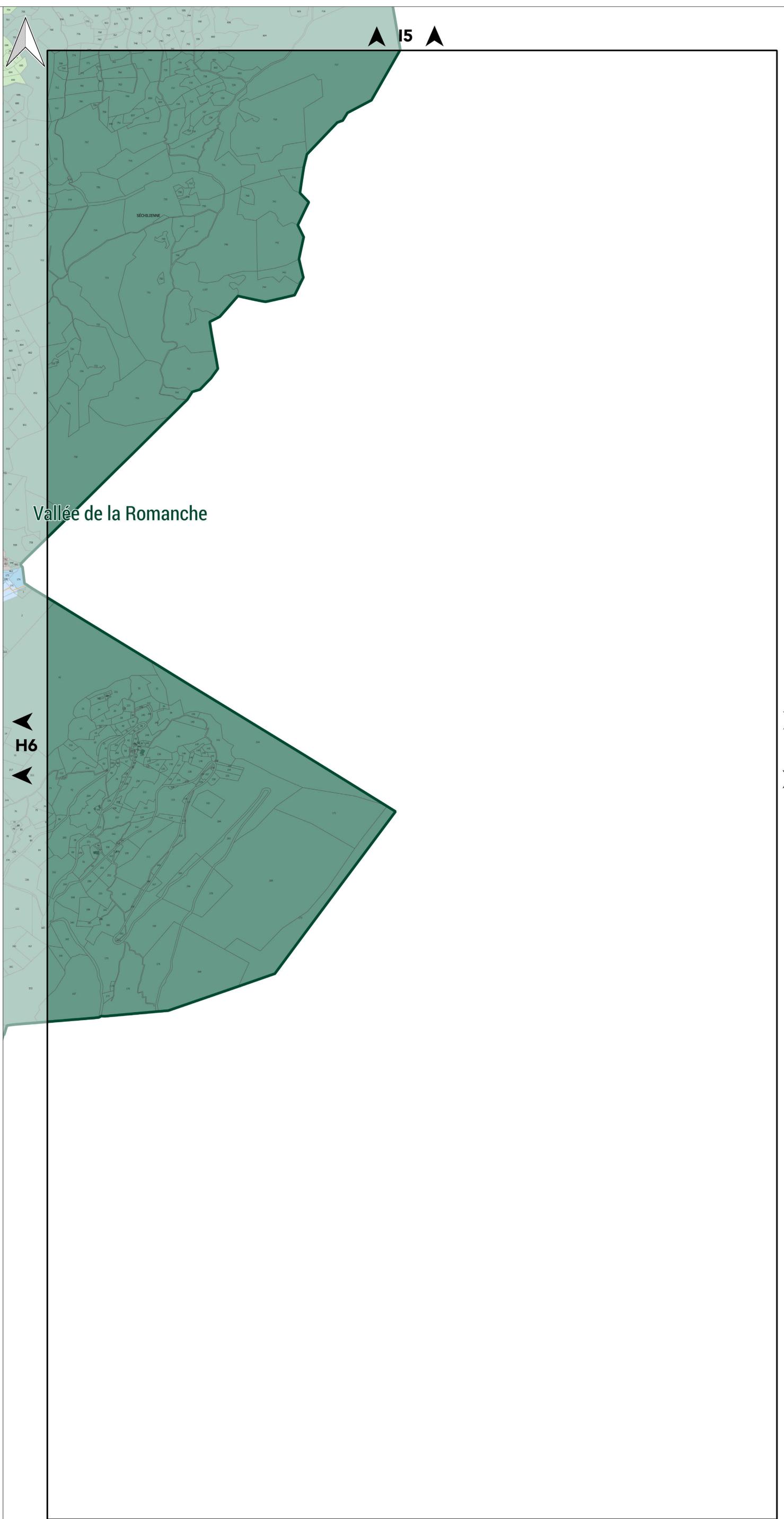
Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°A7

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022  
\* Pour plus d'information, se référer au tableau des procédures d'évolution

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

Balcons de Charteuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

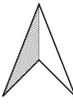
#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU

▲ A6 ▲



Vallée du Drac  
et rebord du Vercors

B7

▼ A8 ▼



# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°B7

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

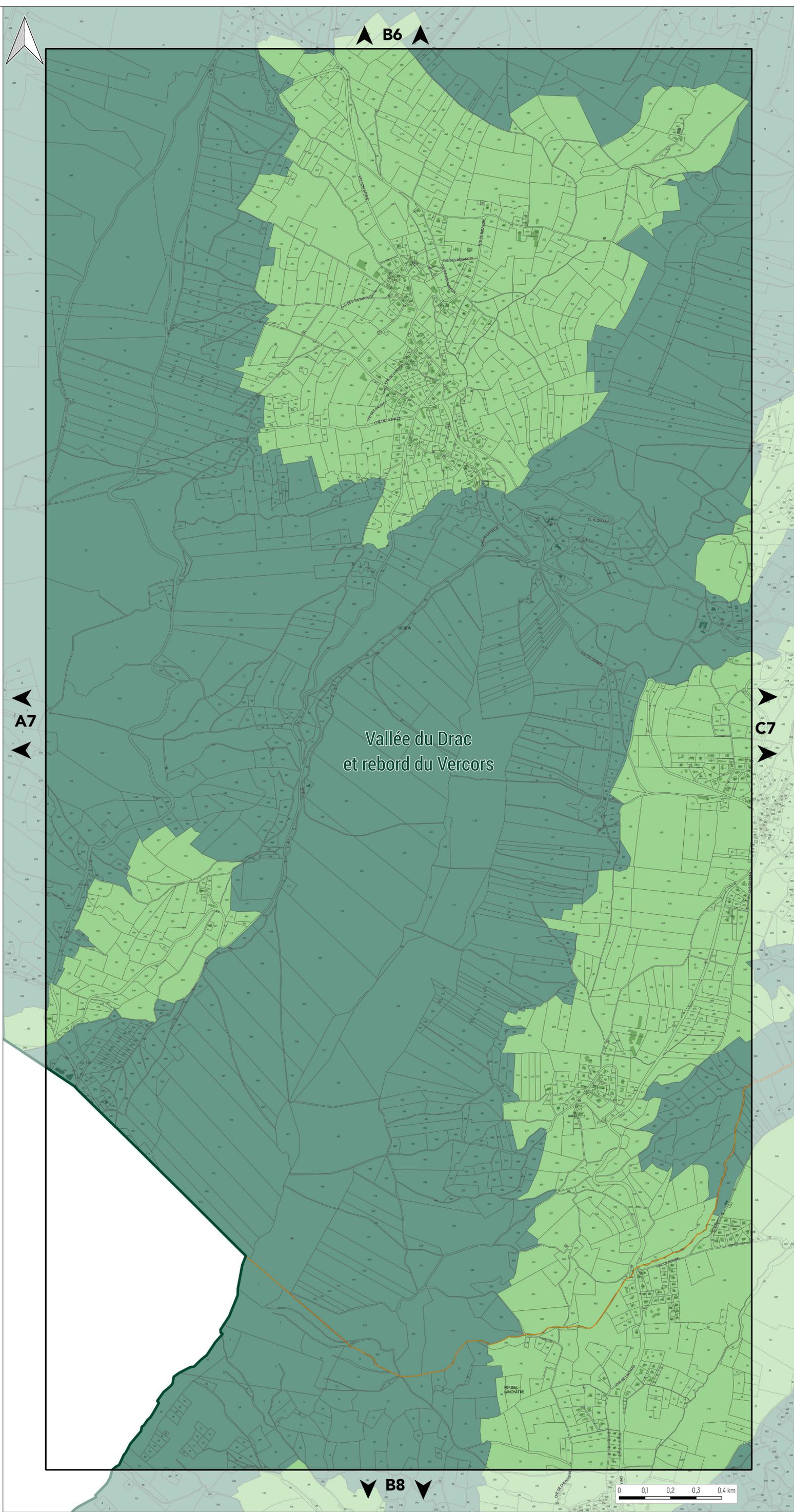
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°C7

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

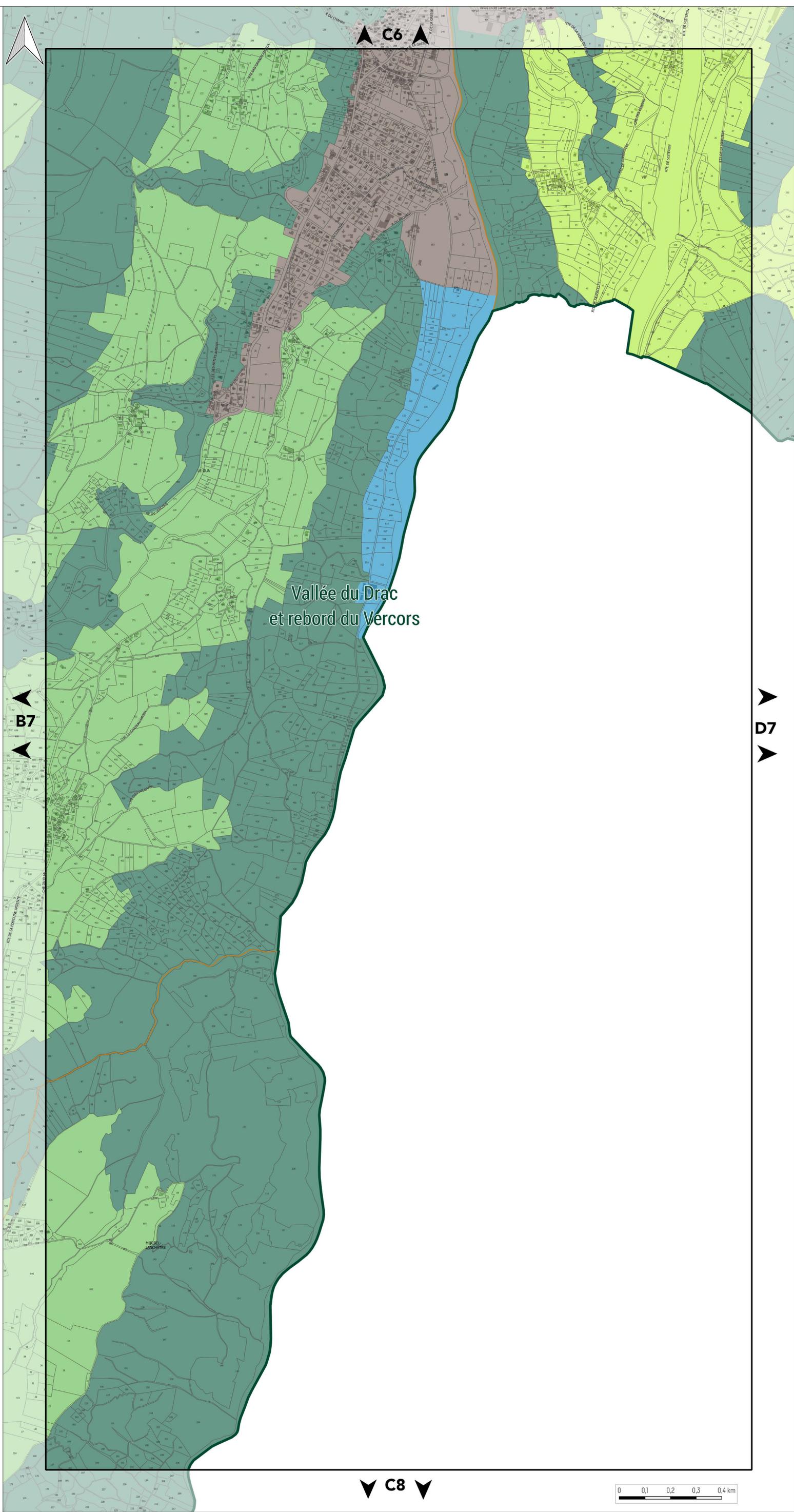
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU



Vallée du Drac  
et rebord du Vercors

B7

D7

C8





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°D7

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 19 Décembre 2022\*

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

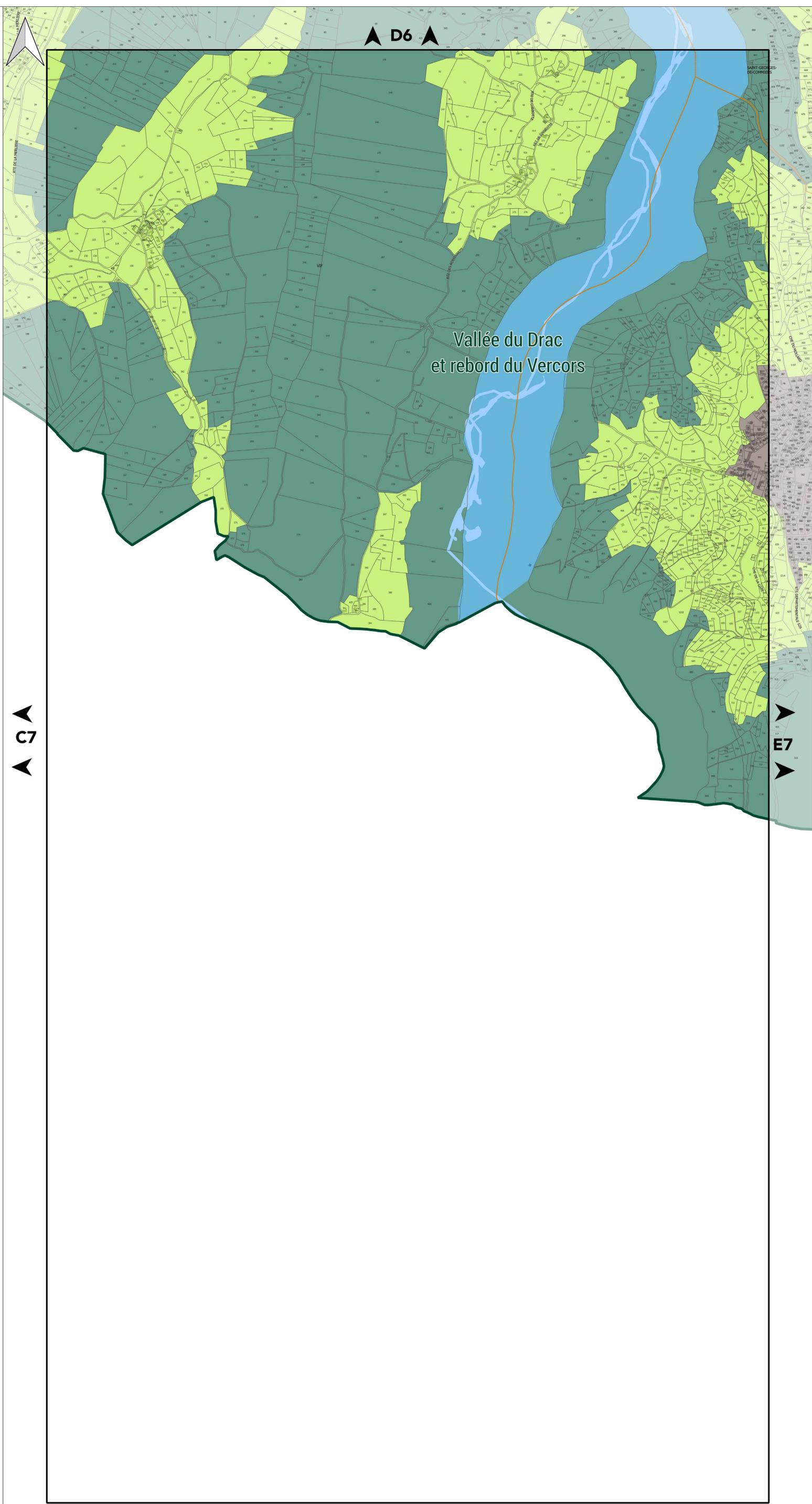
- Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermale

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°E7

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 10 Décembre 2022\*

\* Pour plus d'information, se référer au tableau des procédures d'évolution

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

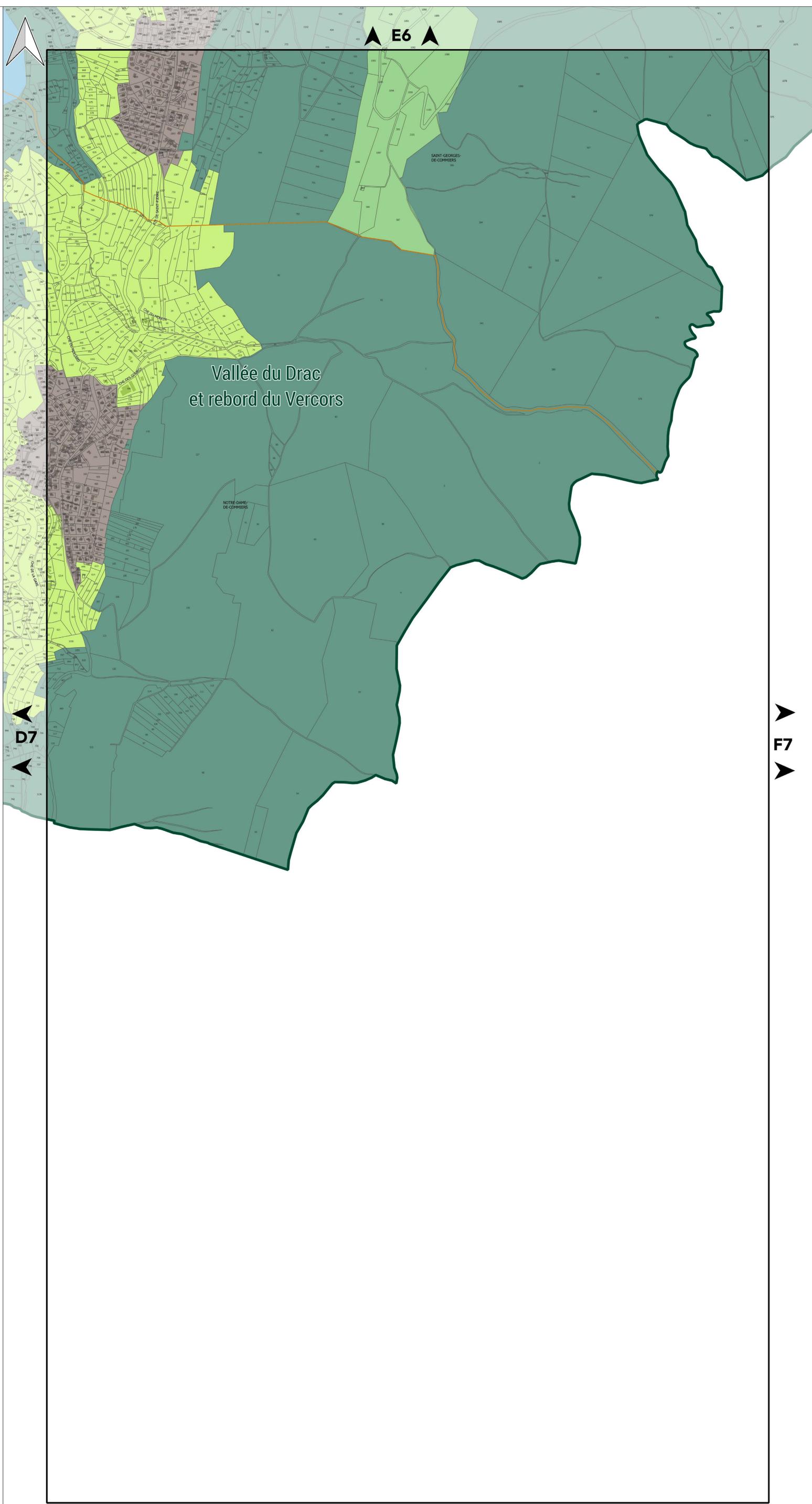
Balcons de Charteuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNIALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°F7

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 10 Décembre 2022  
\* Pour plus d'information, se référer au tableau des procédures d'évolution

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

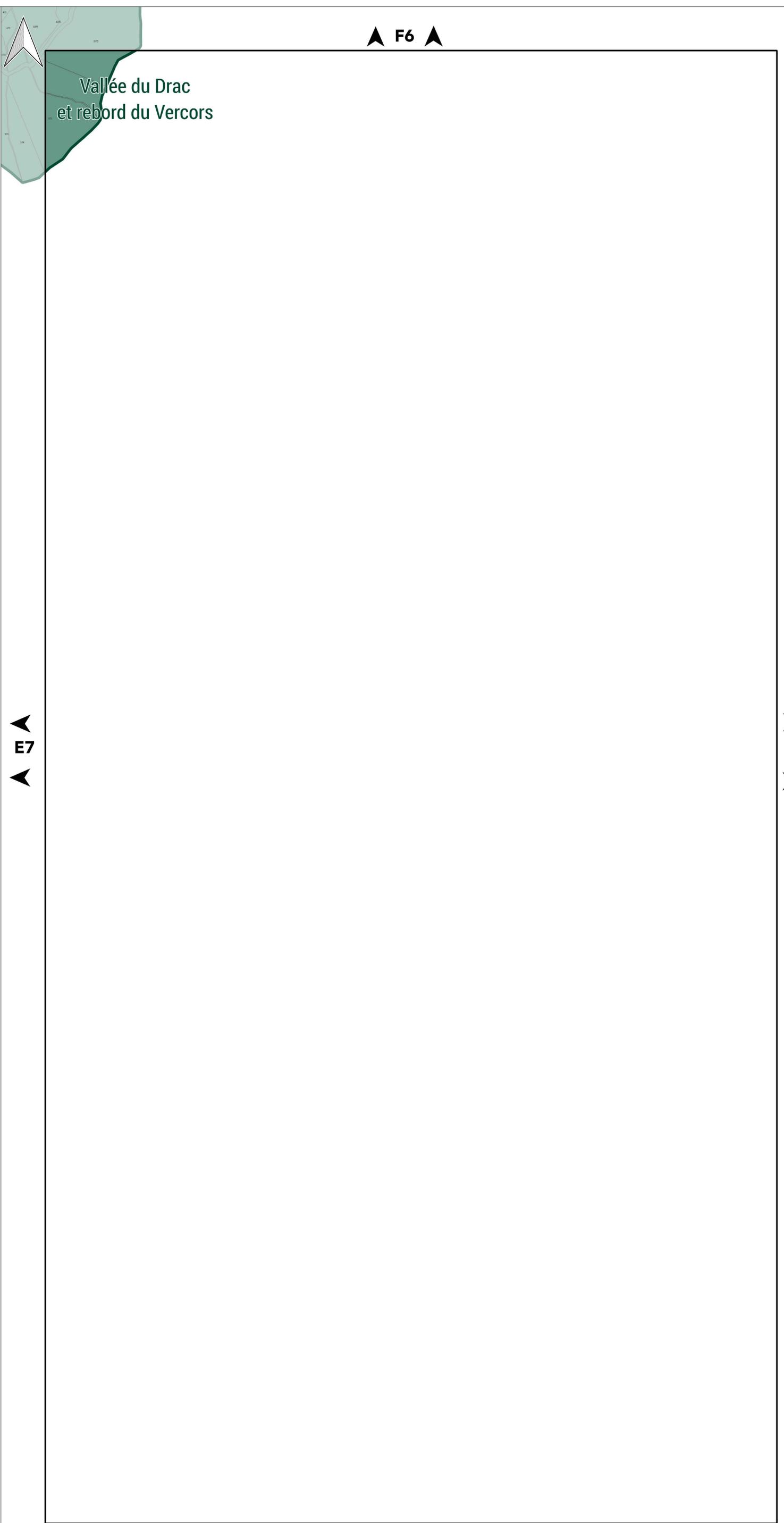
Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU



F6

E7



# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°H7

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 10 Décembre 2022\*  
\* Pour plus d'information, se référer au tableau des procédures d'évolution

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

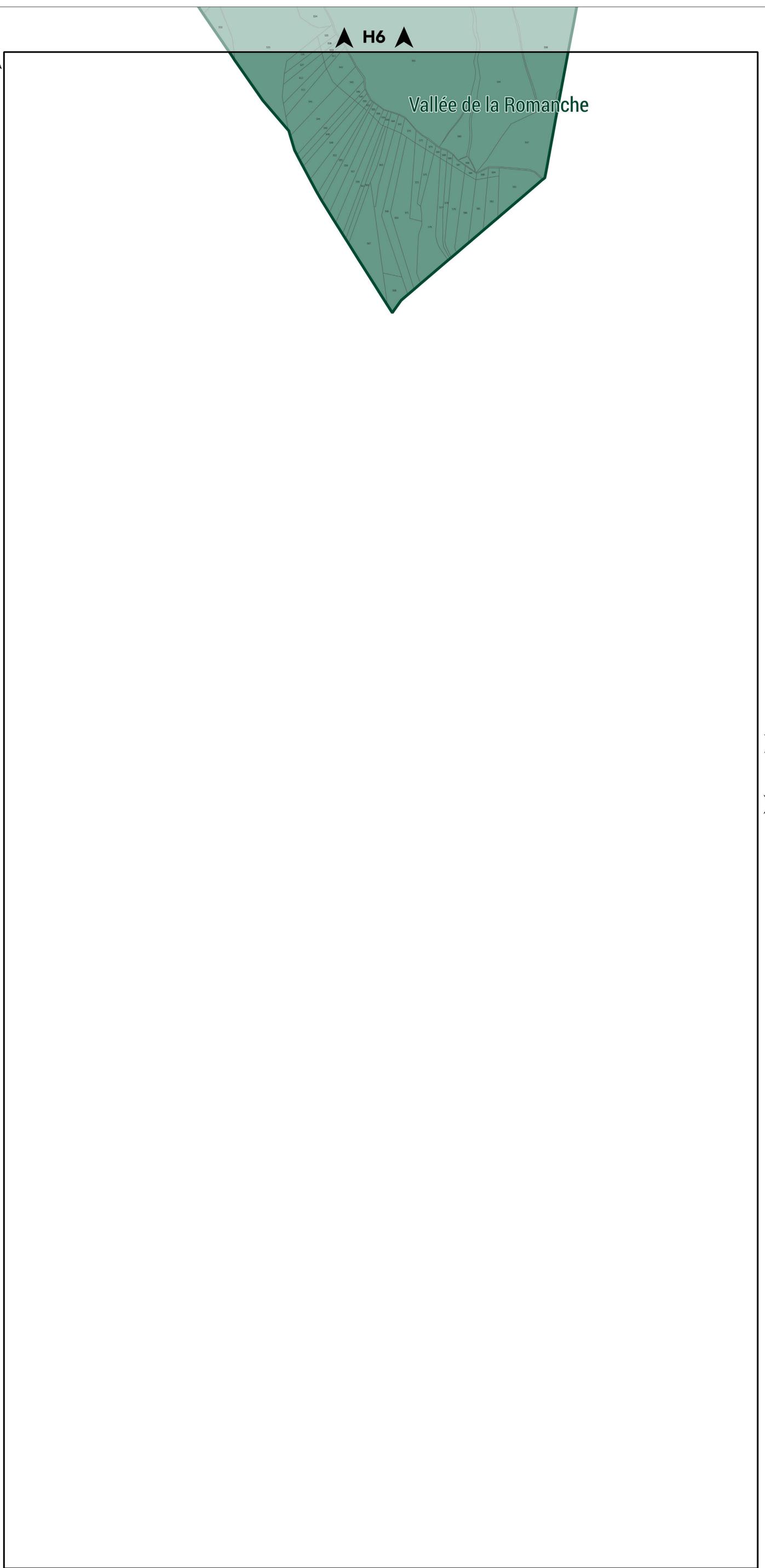
Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°A8

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 10 Décembre 2022  
\* Pour plus d'information, se référer au tableau des procédures d'évolution

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU

A7

Vallée du Drac  
et rebord du Vercors

B8



# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°B8

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 10 Décembre 2022  
\* Pour plus d'information, se référer au tableau des procédures d'évolution

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

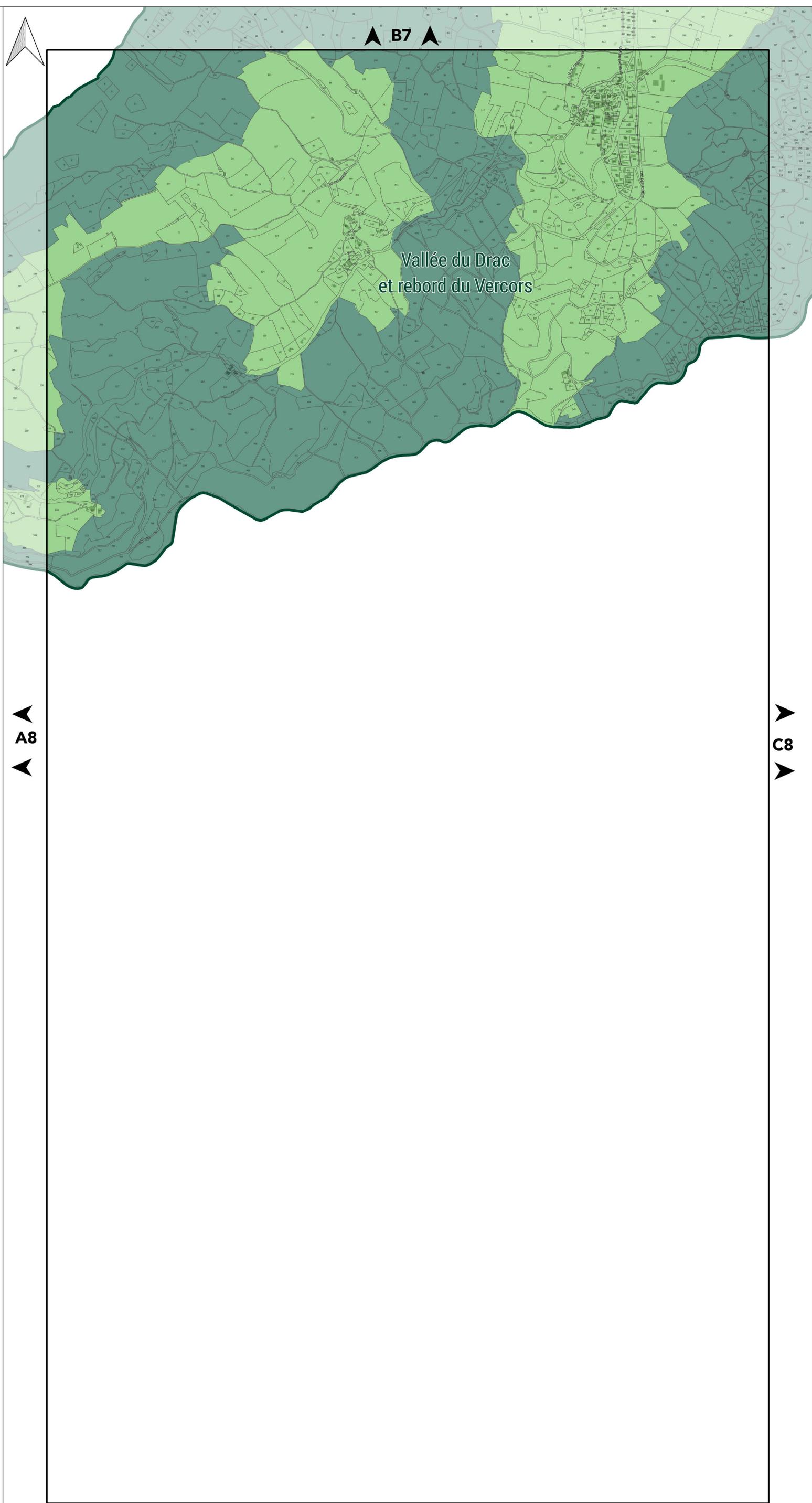
Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU





# PLAN DE L'OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

## PLANCHE N°C8

Document approuvé en Conseil Métropolitain le 20 Décembre 2019  
Dernière actualisation : Modification n°1 du 10 Décembre 2022  
\* Pour plus d'information, se référer au tableau des procédures d'évolution

Pièce F1



Pour connaître l'ensemble des prescriptions réglementaires, il convient de se reporter à l'ensemble des plans répertoriés de A à J ainsi qu'au règlement écrit.

### OAP PAYSAGES ET BIODIVERSITÉ

#### CARNETS DE PAYSAGE

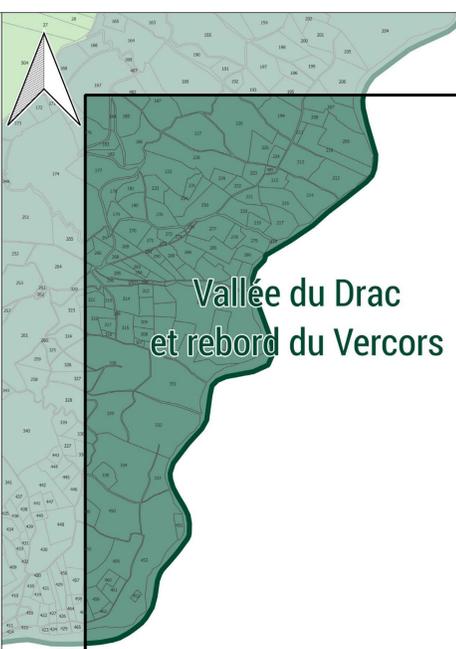
Balcons de Chartreuse, Confluences grenobloises, Plateau de Champagnier et piémont de Belledonne, Vallée de la Romanche, Vallée de l'Isère amont, Vallée de l'Isère aval, Vallée du Drac et rebord du Vercors

#### AMBIANCES PAYSAGÈRES

- Bourgs, villages et hameaux ruraux
- Centre ancien de Grenoble
- Coteaux résidentiels
- Faubourgs
- Fond de vallée
- Fond de vallée d'activité
- Montagne pastorale
- Vallées, plateaux et pentes agricoles
- Piémont urbain
- Plaine agricole
- Plaine urbaine
- Versants boisés
- Ville parc
- Villégiature thermique

#### LIMITES ADMINISTRATIVES

- COMMUNALE
- PARCELLE
- BÂTIMENT
- COURS D'EAU



Vallée du Drac  
et rebord du Vercors

▲ C7 ▲

▲  
B8  
▲

